

R
9
JEAN GUEROUT

LE

PALAIS DE LA CITÉ A PARIS

DES ORIGINES A 1417

ESSAI TOPOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE



PARIS

1953

JEAN GUEROUT

Pour la
Bibliothèque Nationale
Hommage de
l'auteur

J. Guerout

LE

PALAIS DE LA CITÉ A PARIS

DES ORIGINES A 1417

ESSAI TOPOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

1921

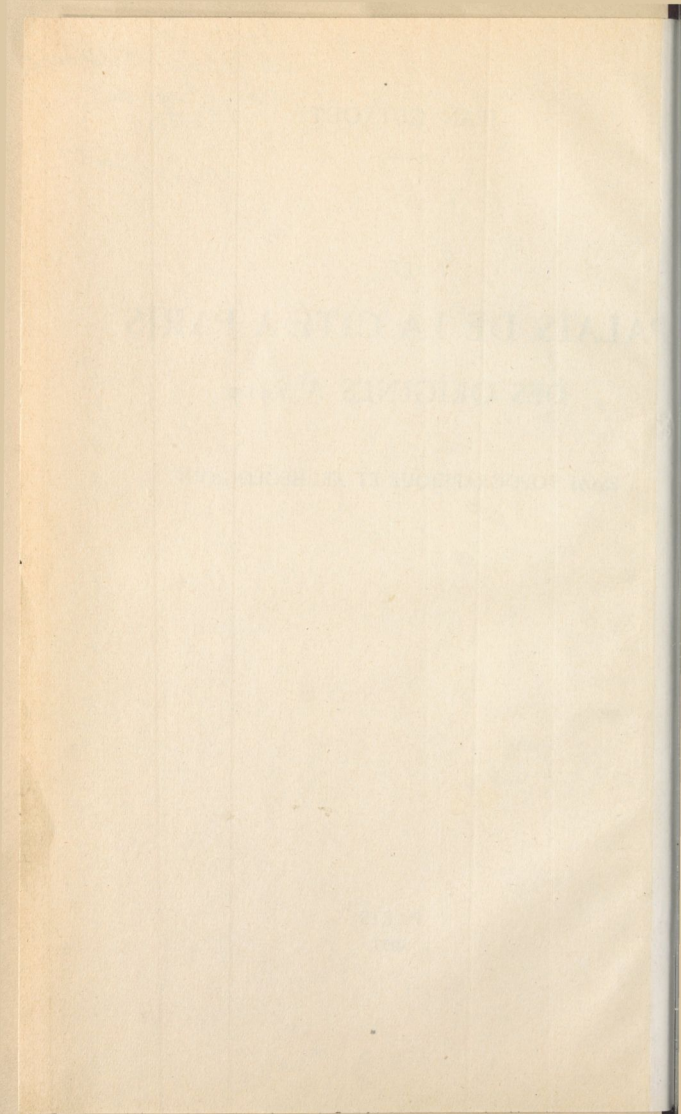
~~1924~~ 1 vol



PARIS
1953

K7
5928

DL 4 8 1955 9935



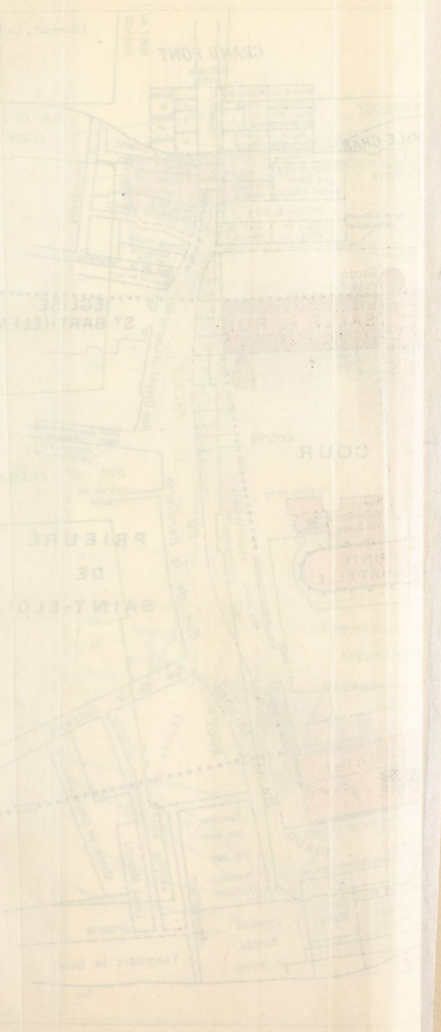
Grand Front
PLAN 1

EGLISE
ST BARTHELEMY

PRIEURÉ
DE
SAINT-ÉLOI

COUR

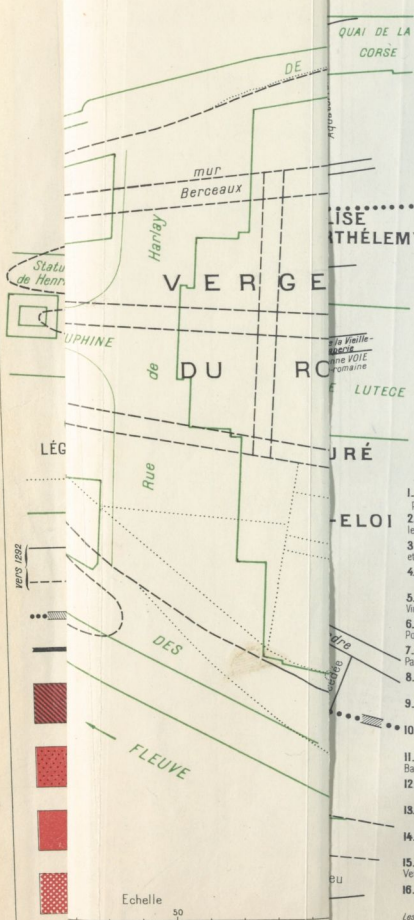
1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...
6. ...
7. ...
8. ...
9. ...
10. ...
11. ...
12. ...
13. ...
14. ...
15. ...
16. ...
17. ...
18. ...
19. ...
20. ...



PLA CITÉ

Suerout. Le Palais de la Cité

PLAN I



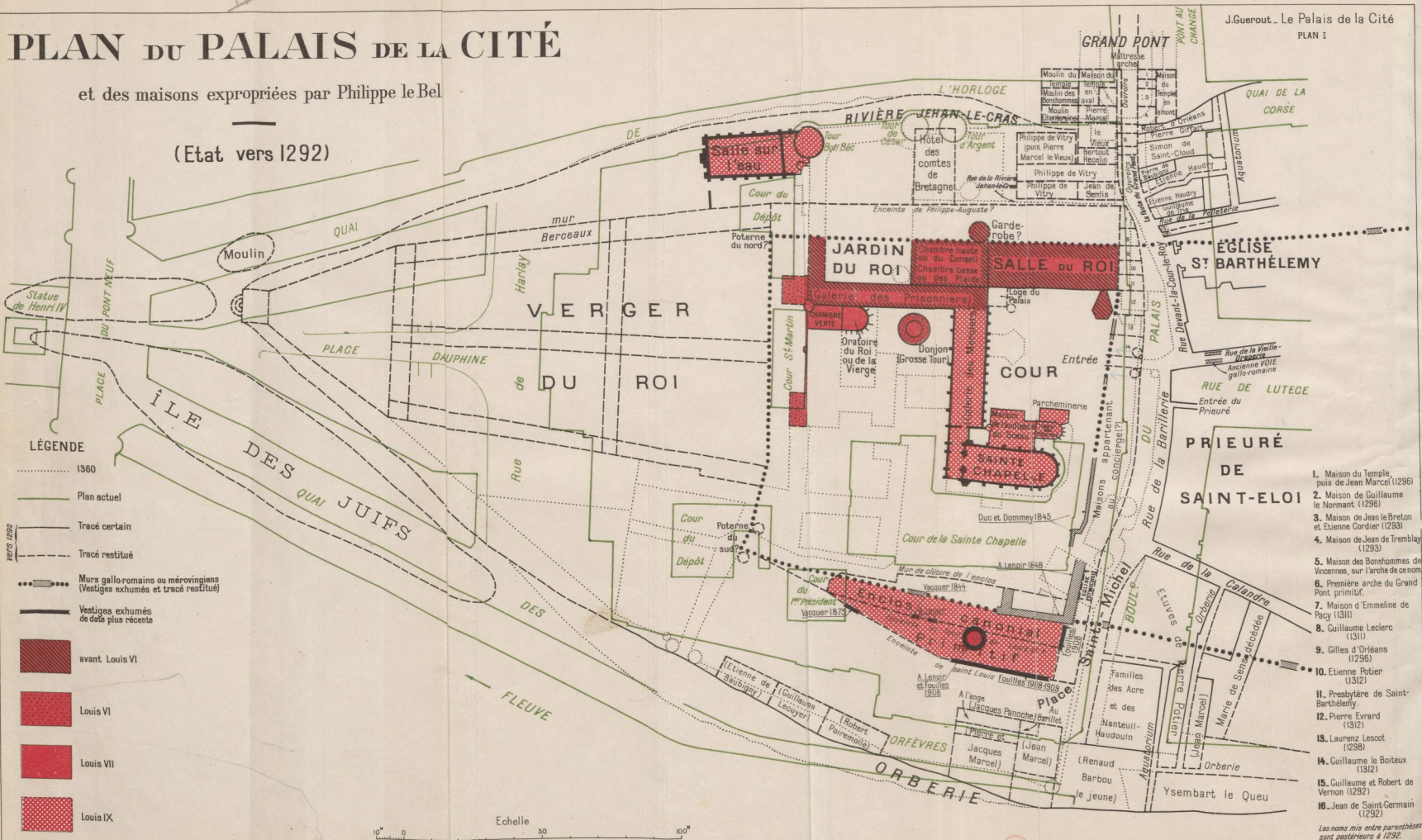
1. Maison du Temple, puis de Jean Marcel (1296)
2. Maison de Guillaume le Normant (1296)
3. Maison de Jean le Breton et Etienne Cordien (1293)
4. Maison de Jean de Tremblay (1293)
5. Maison des Bonshommes de Vincennes, sur l'arche de ce nom
6. Première arche du Grand Pont primitif.
7. Maison d'Emmeline de Pacy (1311)
8. Guillaume Leclerc (1311)
9. Gilles d'Orléans (1296)
10. Etienne Potier (1312)
11. Presbytère de Saint-Barthélemy.
12. Pierre Evnard (1312)
13. Laurenz Lescot (1298)
14. Guillaume le Boiteux (1312)
15. Guillaume et Robert de Vernon (1292)
16. Jean de Saint-Germain (1292)

Les noms mis entre parenthèses sont postérieurs à 1292.

PLAN DU PALAIS DE LA CITÉ

et des maisons expropriées par Philippe le Bel

(Etat vers 1292)



J.Guerout. Le Palais de la Cité
PLAN I

LÉGENDE

- 1360
- Plan actuel
- Tracé certain
- - - - - Tracé restitué
- Murs gallo-romains ou mérovingiens (Vestiges exhumés et tracé restitué)
- Vestiges exhumés de date plus récente
- avant Louis VI
- Louis VI
- Louis VII
- Louis IX

Echelle 10" 0 50 100"

1. Maison du Temple, puis de Jean Marceul (1296)
2. Maison de Guillaume le Normant (1296)
3. Maison de Jean le Breton et Etienne Cordier (1293)
4. Maison de Jean de Tremblay (1293)
5. Maison des Bonehimes de Vincennes, sur l'arche de ce nom
6. Première arche du Grand Pont primitif.
7. Maison d'Emmeline de Pacy (1311)
8. Guillaume Leclerc (1311)
9. Gilles d'Orléans (1296)
10. Etienne Potier (1312)
11. Presbytère de Saint-Barthélemy.
12. Pierre Evard (1312)
13. Laurentz Lescot (1296)
14. Guillaume le Boiteux (1312)
15. Guillaume et Robert de Vernon (1292)
16. Jean de Saint-Germain (1292)

Les noms mis entre parenthèses sont postérieurs à 1292.

57 ?

LE PALAIS DE LA CITÉ A PARIS

des origines à 1417

Essai topographique et archéologique

AVANT-PROPOS

Le Palais de la Cité a été la demeure des Capétiens à Paris jusqu'à Charles V, après avoir été, certainement, le *Prætorium* de Julien. Actuellement, les institutions judiciaires l'ont envahi¹, mais le Parlement, autrefois, n'y était pas seul; il avait à côté de lui la Chambre des Comptes, d'où sortirent la Chambre des Monnaies, les Cours des Aides et du Trésor, toutes institutions issues de l'ancienne *Curia Regis*. Cependant, la demeure propre du roi et les terrains dépendant de la Sainte-Chapelle englobaient la plus grande partie du Palais de Justice actuel. Trois mondes se côtoyaient et se compénétraient ainsi : la Cour royale, le personnel administratif et le personnel ecclésiastique. C'est pourquoi il nous a paru que la matière était intéressante à traiter. C'est ce que nous avons tenté de faire d'abord dans une thèse soutenue à l'Ecole des chartes². Le plan primitif était plus ample, puisque nous avions l'intention de traiter également l'histoire sociale et économique du Palais. Mais l'étendue prise par notre travail, à la suite de longues recherches,

1. La dernière étape de cet envahissement s'est accomplie au début du xx^e siècle, par la construction des bâtiments en bordure du quai des Orfèvres, sur l'emplacement des maisons canoniales de la Sainte-Chapelle (1911-1914).

2. *Ecole nationale des chartes, Positions des thèses... de 1951...*, Paris, 1951, in-8°, p. 65-71.

ne nous avait alors permis de traiter entièrement que la partie topographique et archéologique. C'est la raison pour laquelle nous ne publions que cette dernière, après l'avoir revue et corrigée. Dans l'avenir, nous pensons exposer l'histoire sociale du Palais pendant la même période, lorsque nous aurons terminé la recherche et la confrontation des documents.

* * *

La difficulté du sujet tient à la disparition des principales sources, soit dans l'incendie qui détruisit une bonne partie des archives de la Chambre des Comptes en 1737, soit au cours des destructions opérées par la Révolution dans ce qui restait de ces archives. La perte qu'il faut regretter le plus est celle des « Registres des œuvres royaux » : l'érudit Sauval en a certes fait dans ses *Antiquités de Paris* des extraits très précieux, mais qu'il est bien difficile aujourd'hui de contrôler. Il faut d'ailleurs remarquer que les plus anciens des registres que Sauval a pu consulter ne remontaient pas au-delà de 1375 ¹. Pour toute la période antérieure aux travaux de Philippe le Bel, nous en sommes réduits, en dehors de quelques articles de comptes, dont l'interprétation est parfois incertaine, à deux sources principales : les découvertes faites au cours des fouilles exécutées dans le Palais de Justice, et les sources narratives.

A la vérité, nous n'avons pas l'illusion d'avoir épuisé totalement le sujet. Nous n'avons sans doute pas lu tous les ouvrages, consulté toutes les sources possibles. Par exemple, le fonds de la Chambre des Bâtiments, aux Archives nationales (série Z¹¹), et, à la Bibliothèque nationale, la série des Pièces originales, celle des Quittances et pièces diverses, ainsi que la Collection Clairambault, peuvent recéler encore plus d'un document précieux, que nous n'avons pas mis au jour. Mais notre travail risquait de n'être jamais terminé si nous avions voulu avoir la certitude absolue qu'aucune source n'avait été négligée.

1. Henri SAUVAL, *Histoire et recherches des Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 272.

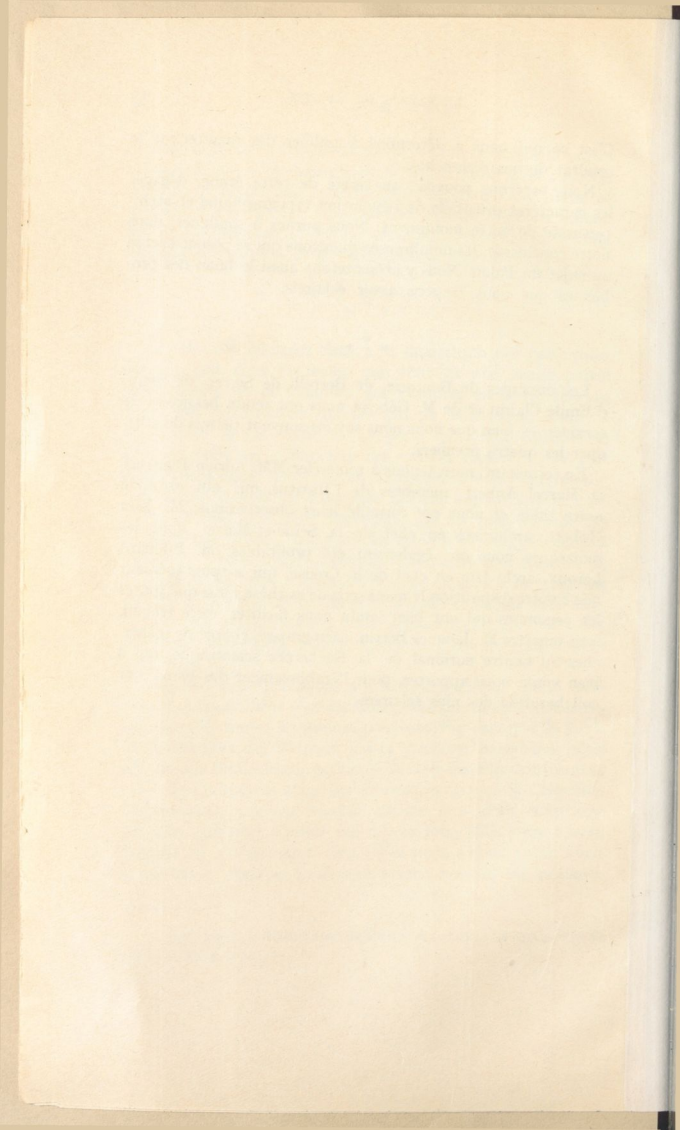
C'est ce qui nous a déterminé à publier dès maintenant le résultat de nos recherches.

Nous espérons pouvoir, au terme de cette étude, dégager les caractères essentiels de l'évolution topographique et architecturale de notre monument. Nous aurons à souligner, dans notre conclusion, les nombreuses questions qui se posent encore au sujet du Palais. Nous y présenterons aussi le bilan des problèmes que nous croyons avoir éclaircis.

* * *

Les ouvrages de Boutaric, de Borrelli de Serres, de Stein, d'Emile Clairin et de M. Gébelin nous ont rendu beaucoup de services — bien que nous nous soyons souvent permis de critiquer les quatre premiers.

En terminant, nous tenons à remercier MM. Adrien Blanchet et Marcel Aubert, membres de l'Institut, qui ont examiné notre thèse et nous ont formulé leurs observations, M. Jean Hubert, archiviste en chef de la Seine-et-Marne, dont les remarques nous ont également été profitables, M. Edouard Leroux, archiviste en chef de la Creuse, qui a spontanément mis à notre disposition le manuscrit de sa thèse, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu nous faciliter notre travail, sans omettre M. Jacques Bertin, cartographe, chargé de recherches au Centre national de la Recherche scientifique, qui a bien voulu nous apporter, pour l'établissement des plans, une collaboration des plus éclairées.



SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I. — SOURCES MANUSCRITES

A.) ARCHIVES NATIONALES.

Série E, Conseil du Roi :

E 436^B.

Série H⁵, Etablissements religieux :

H 3859² : Saint-Antoine de Paris.

Série J, Layettes du Trésor des Chartes :

J 148, 149^A, 460.

Série JJ, Registres du Trésor des Chartes :

JJ 31, 38, 40, 41, 42 *bis*, 45, 48, 49, 52, 54^A, 56, 58, 60, 62, 79^B,
86, 157, 159, 162, 261^B.

JJ 57 : ordonnances de l'Hôtel des rois de France.

Série K, Cartons des rois :

K 27, 38, 47, 179, 967.

Série KK, Monuments historiques (registres) :

KK 2 : Comptes généraux des trésoriers (1327-1329).

KK 5 : Livre des changeurs du Trésor (1335-1343).

KK 7 : Trésorerie de Jean, duc de Normandie (1349-1350).

KK 13¹ : Journal du Trésor (fragment du terme de la Saint-Jean 1372).

KK 13² : Journal du Trésor (1390-1392, avec lacunes).

KK 16 : *Extractus Thesauri* (1408-1416).

KK 283 : Taille de Paris (1296-1300).

KK 330^A : Compte de l'exécution testamentaire de Jean de Hétoimesnil, chanoine de la Sainte-Chapelle (1381).

KK 336 : Comptes de l'huissier du Parlement (1388-1419).

KK 339 : Comptes de la construction de l'arcade de Nazareth (1553-1560).

Série L, Monuments ecclésiastiques (cartons) :

L 618 : Sainte-Chapelle.

L 796 : Saint-Germain-des-Prés.

Série LL, Monuments ecclésiastiques (registres) :

- LL 75 : Censier de Saint-Eloi de 1280, renouvelé en 1300-1301
(copie achevée le 1^{er} janvier 1392 n. st.).
LL 442 et 443 : Inventaires des rentes de la Grande Confrérie de
Notre-Dame (1329-1330 et 1347).
LL 630 : Gilles Dongois, *Mémoires pour servir à l'histoire de la
Sainte-Chapelle du Palais royal à Paris* (début XVIII^e siècle).

Série N, Cartes et plans :

- N III Seine 247 (Plan d'assemblage du Terrier du Roi, vers 1700),
423, 1073.

Série O¹, Maison du Roi :

- O¹ 606 : Sainte-Chapelle.
O¹ 1692 : Bâtiments du Palais de Justice.

Série P, Chambre des Comptes :

- P 1189 : Inventaires du mobilier des rois.
P 2487 : Mémorial de la Chambre des Comptes.
P 2530, 2545 et 2570 : Copies des Mémoires de la Chambre des
Comptes.

Série Q, Titres domaniaux :

- Q^{1*} 1099¹ : Papier-terrier du roi pour la ville de Paris dressé à
partir de 1700.
Q¹ 1099^{31B} : Minutes de déclarations au terrier de la ville.
Q¹ 1312, 1313, 1316, 1319², 1320 : Titres domaniaux dans Paris.

Série S, Biens des corporations supprimées :

- S 36, 44 : Chapitre de Notre-Dame de Paris.
S 943^B, 944, 945, 946-947, 948^A et 948^B : Sainte-Chapelle.
S 1068^A et ^B, 1100 : Archevêché de Paris (Prieuré de Saint-Eloi).
S 1193, n^o 4 : Censier de Saint-Magloire, vers 1294.
S 4072 : Chartreux de Paris.
S 5078, 5079^A : Hospitaliers.

Série V, Grande chancellerie, etc. :

- V² 15, 22 : Secrétaires du Roi.

Série X, Parlement de Paris :

- X^{1A} 5, 6, 7, 8, 9, 15, 16, 17, 21, 23, 26, 59 : Lettres, arrêts, jugés.
X^{1A} 1469, 1471, 1472, 1473, 1474, 1476, 1477, 1478, 1480, 1482,
1489, 1505, 1540, 1541, 1544 : Conseil.
X^{1A} 4784, 4785, 4786, 4787, 4789, 4791, 4793 : Plaidoiries,
matinées.
X^{1A} 8844, 8846, 8847, 8848 : Anciens registres du greffe.
X^{1C} 11, 37, 74, 77^B, 89^A, 111^B : Accords.
X^{2A} 3, 4, 6, 9, 10, 12, 14 : Registres criminels.

Série Z, Juridictions spéciales et ordinaires :

Z¹ 23 : Chambre du Trésor.

Z² 3076 : Bailliage du Palais.

Minutier central des notaires de Paris :

LXXV, 153, 23 février 1671 : Contrat d'aliénation du jardin du Bailliage.

LXXXVII, 67 : Inventaire des biens de feu André Baillet, bailli du Palais (1584)¹.

B.) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Fonds français :

10365, fol. 1-41 : Compte des bailliages de France du terme de la Toussaint 1299.

20594 : Recueil de pièces originales provenant de la Chambre des Comptes.

20683, fol. 1-5 : Compte général de la Chandeleur 1288 n. st.

25697, 25700, 25705, 25707, 25708 : Chartes royales².

25996, 25997, 25998, 25999, 26000, 26001, 26006 : Quittances et pièces diverses³.

Nouvelles acquisitions françaises :

23634 : Recueil de pièces originales.

Fonds latin :

5413 : Cartulaire de Saint-Magloire (1331).

9778 : Registre F de Philippe Auguste.

9787 : Compte général du Trésor (1320-1321).

12815 : Manuel de Jean le Bègue.

17107 : Actes originaux relatifs à la Sainte-Chapelle de Paris (Coll. Gaignières).

Collection Baluze :

394, n° 695 : Compte des bailliages de France du terme de l'Ascension 1305.

1. Les documents du service des Bâtiments civils, aujourd'hui conservés aux Arch. nat. dans la sous-série F²¹ (notamment F²¹ 1399, 2370-2371), contiennent — d'après nos recherches — très peu de documents qui puissent intéresser notre sujet.

2. Nous avons dépouillé cette série pour toute la période envisagée.

3. Nous avons opéré des sondages dans cette série pour les années où nous savions qu'il y avait eu des travaux au Palais. Deux registres sur trois, en moyenne, n'ont rien donné.

Cabinet des titres. Pièces originales :

55 (Amyot), 364 (Blanchet), 2352 (Potier).

Collection Clairambault. Titres scellés :

20 (Bournaseau), 22 (Brimeu), 26 (Castel), 67 (Luce), 85 (Philippeau), 88 (Potier), 105 (Thomas).

Collection Joly de Fleury :

269, dossier 2723, fol. 232-236. « Recherches sur l'origine et l'usage des batimens du Palais. » (Copie assez défectueuse d'un document anonyme écrit vers le milieu du XVIII^e siècle.)

C.) *BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS.*

Commission municipale du Vieux Paris (Inspection des fouilles archéologiques) :

Carton « Fouilles dans la Cité, 1908-1910-1911 ». Complète très utilement les *Procès-verbaux* imprimés de cette Commission.

CLAIRIN (Emile) : ouvrage dactylographié en 2 tomes donné à la Bibliothèque en 1950 par M. Michel Lejeune, professeur à la Sorbonne, petit-fils de l'auteur.

Tome I : *Histoire de l'île du Palais jusqu'à la mort d'Henri IV.*

Tome II : *Le Palais de la mort d'Henri IV à la suppression des Parlements (1610-1790).*

Cet ouvrage a été publié par fragments : voir le détail des publications ci-dessous, à la Bibliographie § C, p. 72.

L'auteur, ancien avocat à la Cour d'Appel, mort en 1926, n'était pas à proprement parler un érudit, mais il a consacré tous ses loisirs à l'histoire du Palais. Il n'a, sauf exceptions, consulté que les sources manuscrites du XVIII^e siècle et les sources imprimées. Il a néanmoins formulé plusieurs observations précieuses.

Collection Théodore VACQUER :

Tome XX, dossier 62 : Tribunal de Commerce.

Tome XXI, dossier 63 : Cité.

Carton VI, « Cité, Paris gallo-romain... », dossier 6 : « Le Palais de Justice ».

Les notes de cet archéologue m'ont été très utiles, surtout pour le repérage et l'identification des anciens murs retrouvés au cours des fouilles.

D.) *ARCHIVES DES MONUMENTS HISTORIQUES.*

Seine. Paris, Sainte-Chapelle 1840-1924 ¹.

1. Pour les documents du XIX^e siècle concernant les bâtiments du Palais autres que la Sainte-Chapelle, voir ci-dessus, n. 1 de la p. 63.

II. — SOURCES IMPRIMÉES

A.) DOCUMENTS D'ARCHIVES ET ARCHÉOLOGIQUES.

Actes du Parlement de Paris. Première série, de l'an 1254 à l'an 1328, par E. BOUTARIC, Paris, 1863-1867, 2 vol. in-4° (Arch. nat., Inventaires et documents).

Actes du Parlement de Paris. Deuxième série, de l'an 1328 à l'an 1350. Jugés, t. I (1328-1342), par H. FURGEOT, Paris, 1920, in-4° (*idem*).

Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris (1157-1300), éd. L. BRIÈLE et E. COYECQUE, Paris, 1894, in-4° (Coll. des Documents inédits).

BOILEAU (Etienne), *Le Livre des métiers*, éd. René de LESPINASSE et François BONNARDOT, *Les métiers et corporations de la ville de Paris, XIII^e siècle*, Paris, 1879, in-4° (Histoire générale de Paris).

Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris, éd. B. GUÉRARD, Paris, 1850, 4 vol. in-4° (*idem*).

Cartulaire général de Paris, éd. Robert DE LASTEYRIE, t. I, Paris, 1887, in-4° (Histoire générale de Paris).

CHARLES V, *Mandements et actes divers (1364-1380)*, par L. DELISLE, Paris, 1874, in-4° (Coll. des Documents inédits).

Compte général de 1202-1203, réédité d'après BRUSSEL, t. II de son *Nouvel examen de l'usage général des fiefs en France...*, par Ferdinand LOT et Robert FAWTIER, *Le premier budget de la Monarchie française*, Paris, 1932, in-8° (Bibliothèque de l'École des Hautes-Etudes, fasc. 259).

Comptes des bailliages de France, des termes de l'Ascension 1234, de l'Ascension 1248 et de la Toussaint 1285, éd. *Historiens de France*, t. XXI et XXII.

CONDÉ (Pierre DE), *Tablettes de cire en brouillon*, éd. *Historiens de France*, t. XXII, p. 469-501.

DELISLE (Léopold). Voir PHILIPPE AUGUSTE.

DEMAC (G.), *Inventaire des sceaux de la Collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1885-1886, 2 vol. in-4°.

ESPÉRANDIEU (Emile), *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. IV, *Lyonnaise*, 2^e partie, Paris, 1911, in-4° (Coll. des Documents inédits).

Journaux du Trésor de Philippe IV le Bel, éd. Jules VIARD, Paris, 1940, in-4° (Coll. des Documents inédits).

Journaux du Trésor de Charles IV le Bel, éd. Jules VIARD, Paris, 1917, in-4° (*idem*).

Journaux du Trésor de Philippe VI de Valois, éd. Jules VIARD, Paris, 1899, in-4° (*idem*).

- LANGLOIS (Ch.-V.), *Textes relatifs à l'histoire du Parlement depuis les origines jusqu'en 1314*, Paris, 1888, in-8° (Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire).
- Layettes du Trésor des Chartes*, éd. A. TEULET, J. DE LABORDE, Elie BERGER et H.-F. DELABORDE, Paris, 5 vol. in-4°, 1863-1909 (Arch. nat., Inventaires et documents).
- LUCHAIRE (Achille), *Etudes sur les actes de Louis VII*, Paris, 1885, in-4°.
— *Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne*, Paris, 1890, in-4°.
- MIGNON (Robert), *Inventaire d'anciens comptes royaux dressé par Robert Mignon...*, éd. Ch.-V. LANGLOIS, Paris, 1899, in-4° (Recueil des historiens de France. Documents financiers, t. I).
- MORANVILLÉ (H.), *Extraits de journaux du Trésor (1345-1419)*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XLIX (1888), p. 149-214 et 343-452.
- NEWMAN, *Catalogue des actes de Robert II, roi de France*, Paris, 1937, in-8°.
- Obituaires de la Province de Sens. T. I, Diocèses de Sens et de Paris*, éd. Aug. MOLINIER, Paris, 1902, 2 vol. in-4° (Recueil des historiens de France).
- Olim (Les) ou registres des arrêts de la Cour du Roy*, éd. comte A. BEUGNOT, Paris, 3 tomes en 4 vol. in-4°, 1839-1848 (Coll. des Documents inédits).
- Ordonnances des rois de France.*
- PETIT (Ernest), *Itinéraire de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, duc de Bourgogne*, Paris, 1888, in-4° (Coll. des Documents inédits).
- PETIT-DUTAILLIS (Charles), *Etude sur la vie et le règne de Louis VIII*, Paris, 1894, in-8° (Bibl. de l'Ecole des Hautes-Etudes, fasc. 101).
- PFISTER, *Etudes sur le règne de Robert le Pieux*, Paris, 1885, in-8° (*idem*, fasc. 64).
- PHILIPPE I^{er}, *Recueil des actes de Philippe I^{er}*, éd. Maurice PROU, Paris, 1908, in-4° (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France).
- PHILIPPE AUGUSTE, *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, par L. DELISLE, Paris, 1856, in-8°.
— *Recueil des actes de Philippe Auguste*, éd. H.-F. DELABORDE, Ch. PETIT-DUTAILLIS et J. MONICAT, 2 tomes parus, Paris, 1916-1943, 2 vol. in-4° (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France).
- Registre criminel du Châtelet de Paris, du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392*, éd. Soc. des Bibliophiles français, Paris, 1861-1864, 2 vol. in-8°.
- SARRAZIN (Jean), *Tablettes de cire*, éd. *Historiens de France*, t. XXI, p. 284-301.
- SOEHNÉE (Frédéric), *Catalogue des actes de Henri I^{er}, roi de France*, Paris, 1907, in-8° (Bibl. de l'Ecole des Hautes-Etudes, fasc. 161).

- Taille de Paris en 1292*, éd. H. GÉRAUD, *Paris sous Philippe le Bel*, Paris, 1837, in-4° (Coll. des Documents inédits).
- Taille de Paris en 1313*, éd. J.-A. BUCHON, *Chronique métrique de Godefroy de Paris*, Paris, 1827, 2 parties en un vol. in-8° (Coll. des chroniques nationales françaises, t. IX).
- TARDIF (Jules), *Monuments historiques. Cartons des rois*, Paris, 1866, in-4° (Arch. nat., Inventaires et documents).
- TUETÉY (Alexandre), *Testaments enregistrés au Parlement de Paris sous le règne de Charles VI*, Paris, 1880, in-4°.
- VIARD (Jules), *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois (1328-1350)*, Paris, 1899-1900, 2 vol. in-8° (Soc. de l'histoire de Paris). — *Gages des officiers royaux vers 1329*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LI (1890), p. 238-265.

B.) SOURCES LITTÉRAIRES ET NARRATIVES.

- ACHERY (Dom Luc d'), *Spicilegium*, Paris, 1723, 3 vol. in-fol.
- ADENET LE ROI, *Berte aus grans piés*, éd. Urban T. HOLMES, Chapel Hill, 1946, in-8°.
- Chronique anonyme française finissant en 1308*, éd. *Historiens de France*, t. XXI, p. 130-137.
- Chronique des règnes de Jean II et Charles V*, éd. R. DELACHENAL, Paris, 1910-1920, 4 tomes in-8° (Soc. de l'Histoire de France).
- Chronique du Religieux de Saint-Denis*, éd. L. BELLAGUET, Paris, 1839-1852, 6 vol. in-4° (Coll. des Documents inédits).
- Chronique parisienne anonyme de 1316 à 1339*, éd. A. HELLOT, dans *Mémoires Soc. de l'histoire de Paris*, t. II (1884), p. 1-20.
- CLÉMENT DE FAUQUEMBERGUE, *Journal*, éd. A. TUETÉY et LACAILLE, Paris, 3 vol. in-8° (Soc. de l'Histoire de France).
- Continuation de la Chronique de Géraud de Frachet*, éd. *Historiens de France*, t. XXI, p. 1-70.
- EDES RIGAUD, *Journal*, extraits dans *Historiens de France*, t. XXI, p. 571-593.
- FORTUNAT, *Opera pedestria*, éd. Bruno KRUSCH, Berlin, 1881, in-4° (M.G.H., SS. rer. merov.). — *Opera poetica*, éd. Friedrich LOVE, Berlin, 1885, in-4° (*idem*).
- FRÉDÉGAIRE (PSEUDO-). *Chronicæ*, éd. Bruno KRUSCH, Hanovre, 1888, in-4° (*idem*, t. II).
- GEOFFROI DE BEAULIEU, *Vita et sancta conversatio piæ memoriæ Ludovici, quondam regis Francorum*, dans *Historiens de France*, t. XX, p. 3-26.
- GERVAIS DE CANTORBERY, *Gesta regum*, éd. W. STUBBS, Londres, 1880, in-8° (Coll. du Maître des Rôles, n° 73).
- Grandes chroniques de France*, éd. Jules VIARD, t. VIII et IX, Paris, 1934-1937, 2 vol. in-8° (Soc. de l'Histoire de France).

- GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, éd. W. ARNDT, Hanovre, 1885, 2 vol. in-4° (M.G.H., SS. rer. merov., t. I).
- GUILLAUME LE BRETON, *Gesta Philippi Augusti et Philippide*, éd. H.-F. DELABORDE, *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, Paris, 1882-1885, 2 vol. in-8° (Soc. de l'Histoire de France).
- GUILLAUME DE SAINT-PATHUS, *Vie de saint Louis*, éd. H.-F. DELABORDE Paris, 1899, in-8° (Coll. de textes pour servir à... l'histoire).
- GUILLEBERT DE METZ, *Description de la ville de Paris*, éd. LEROUX DE LINCY, *Paris et ses historiens*, p. 131-136.
- HELGAUD, *Epitoma vitæ Roberti regis*, éd. *Historiens de France*, t. X, p. 98-117.
- HUGUES DE POITIERS, *Historia Vizeliacensis monasterii*, éd. D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 498-560.
- JEAN DE JANDUN, *Tractatus de laudibus Parisius*, éd. LEROUX DE LINCY, *Paris et ses historiens*, p. 48-49.
- JEAN DE SAINT-VICTOR, *Memoriale historiarum*, extraits dans *Historiens de France*, t. XXI, p. 630-676.
- JOINVILLE (Jean de), *Histoire de saint Louis*, éd. NATALIS DE WAILLY, Paris, 1874, in-4°.
- LEROUX DE LINCY, *Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1867, in-4° (Histoire générale de Paris).
- Liber Historiæ Francorum*, éd. Bruno KRUSCH, Hanovre, 1888, in-4° (M.G.H., SS. rer. merov., t. II).
- MATTHIEU DE PARIS, *Historia Anglorum*, éd. sir Frédéric MADDEN, Londres, 1866, in-8° (Coll. du Maître des Rôles, n° 44).
- NICOLAS DE BAYE, *Journal du Parlement de Paris, 1400-1417*, éd. A. TUEY, Paris, 1885-1888, 2 vol. in-8° (Soc. de l'Histoire de France).
- OUEEN (SAINT), *Vita sancti Eligii episcopi*, éd. D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 76-123.
- RADULFUS DE DICETO, *Ymagines Historiarum*, dans l'éd. de ses œuvres par W. STUBBS, t. I, Londres, 1876, in-8° (Coll. du Maître des Rôles, n° 68).
- RIGORD, *Gesta Philippi Augusti*, éd. H.-F. DELABORDE, *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, t. I, Paris, 1882, in-8° (Soc. de l'Histoire de France).

III. — BIBLIOGRAPHIE

A.) OUVRAGES GÉNÉRAUX ET ARTICLES NE CONCERNANT PAS EXCLUSIVEMENT PARIS NI LE PALAIS.

- ANSELME DE SAINTE MARIE (Le Père), *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France*, Paris, 1726-1733, 9 vol. in fol.

- AUBERT (Marcel), *Le nom de Pierre de Montreuil*, dans *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France*, 1943-1944, p. 115-118.
- *La sculpture française au moyen âge*, Paris, 1946, in-4°.
- BERRYER (Pierre-Nicolas), *Souvenirs*, Paris, 1879, 2 vol. in-8°.
- BLANCHET (Adrien), *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, 1907, in-8°.
- BORRELLI DE SERRES (Colonel), *Recherches sur divers services publics du XIII^e au XVII^e siècles*, Paris, 1895-1909, 3 vol. in-8°.
- CHAMPEAUX (A. DE) et GAUCHERY (P.), *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*, Paris, 1894, in-4°.
- DELACHENAL (Roland), *Histoire de Charles V*, Paris, 1909-1931, 5 vol. in-8°.
- DIMIER (Louis), *Histoire de la peinture française*, Paris, 1925, in 4°.
- DOUET D'ARÇQ (L.), *Comptes de l'Hôtel des Rois de France aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1865, in-8° (Soc. de l'Histoire de France).
- DUPONT (André), *Les cités de la Narbonnaise première depuis les invasions germaniques jusqu'à l'apparition du Consulat*, Nîmes, 1942, in-4°.
- ENLART (Camille), *Manuel d'archéologie française. 2^e partie, Architecture civile et militaire*, Paris, 1929-1932, 2 vol. in-8°.
- FAVRE (E.), *Etudes, comte de Paris et roi de France (882-898)*, Paris, 1893, in-8° (Bibl. de l'École des Hautes-Etudes, fasc. 99).
- FLICHE (A.), *Le règne de Philippe I^{er}, roi de France*, Paris, 1912, in-8°.
- GAVRILOVITCH (Michel), *Étude sur le traité de Paris de 1259*, Paris, 1899, in-8° (Bibl. de l'École des Hautes-Etudes, fasc. 125).
- GAY (Victor) et STEIN (Henri), *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, Paris, 1887-1928, 2 vol., in-4°.
- LAUER (Philippe), *Louis IV d'Outre-Mer*, Paris, 1900, in-8° (Bibl. de l'École des Hautes-Etudes, fasc. 127).
- LAVISSE (Ernest), *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, t. II, 1^{re} partie à t. IV, 1^{re} partie, Paris 1901-1903, 5 vol. in-4°.
- LEBEL (P.), *Notes étymologiques : français concierge*, dans *Le français moderne*, t. XIII (1945), p. 93-96.
- LOT (Ferdinand), *Les derniers Carolingiens*, Paris, 1891, in-8° (Bibl. de l'École des Hautes-Etudes, fasc. 87).
- *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du X^e siècle*, Paris, 1904, in-8° (*idem*, fasc. 147).
- *Mélanges carolingiens*, dans *Le moyen âge*, t. XVIII (1905), p. 1-33.
- MIROT (Léon et Albert), *Manuel de géographie historique de la France*, 2^e éd., t. I, *L'unité française*, Paris, 1948, in-8°.
- MONTFAUCON (Le Père Bernard DE), *Les monumens de la monarchie française*, Paris, 1729-1733, 5 vol. in-folio.
- PROST (Bernard), *Jean Coste, peintre des rois Jean II et Charles V*, dans *Archives historiques, artistiques et littéraires*, t. II (1890-1891), p. 37-40.

- Liste des artistes mentionnés dans les états de la maison du roi et des maisons des princes du XIII^e siècle à l'an 1500, *ibid.*, t. I (1889-1890), p. 427-428.
- Recherches sur les peintres du roi, dans *Etudes d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod*, Paris, 1896, in-8^o, p. 389-403.
- PROU (Maurice), *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*. Paris, 1892, in-8^o.
- *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1896, in-8^o.
- STEIN (Henri), *Pierre de Montereau, architecte de l'église abbatiale de Saint-Denis*, dans *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. LXI, p. 79-104.
- VERCAUTEREN (Fernand), *Etude sur les civitates de la Belgique seconde, contribution à l'histoire urbaine du nord de la France de la fin du III^e à la fin du XI^e siècle*, Bruxelles, 1934, in-8^o.
- VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*. Paris, 1854-1868, 10 volumes in-8^o.

B.) OUVRAGES SUR PARIS.

- BERTY (Ad.) et TISSERAND (L.-M.), *Topographie historique du Vieux Paris, région du faubourg Saint-Germain*, Paris, 1882, in-4^o (Histoire générale de Paris).
- BERTY (Ad.), *Topographie historique du Vieux Paris, région du Louvre et des Tuileries*, t. I, Paris, 1862, in-4^o (*idem*).
- BOURNON (Fernand), *L'hôtel royal de Saint-Pol, à Paris*, Paris, 1880, in-8^o, dans *Mémoires de la Soc. de l'histoire de Paris*, t. VI (1880), p. 54-179.
- BRAIBANT (Charles), *Etudes sur le temporel urbain du monastère de Saint-Magloire de Paris*, dans *Ecole nationale des Chartes, Positions des thèses... de 1914*, p. 23-31.
- CORROZET (Gilles), *Les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris*, Paris, 1550, in-8^o. Editions postérieures par Nicolas BONFONS en 1576 (*Les Antiquitez, histoires, croniques et singularitez... de Paris*, in-16) et en 1586-1588 (*Les Antiquitez, croniques et singularitez de Paris* : 2 livres en un vol. in-8^o).
- DELISLE (Léopold), *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, 1907, 2 vol. in-8^o.
- DU BREUL (Le P. Jacques), *Le Théâtre des antiquitez de Paris*, Paris, 1639, in-4^o.
- DUMOLIN (Maurice), *La famille du Plan de la Tapisserie (1524-1608)*, dans *Etudes de topographie parisienne*, t. I (Paris, 1929, in-8^o), p. 1-100.

- ENLART (Camille), *L'émaillerie cloisonnée à Paris sous Philippe le Bel et le maître Guillaume Julien*, dans *Monuments Piot*, 1927, t. XXIX, p. 1-97.
- FÉLIBIEN (Dom) et LOBINEAU (Dom), *Histoire de la ville de Paris*, Paris, 1725, 5 vol. in-fol., dont 3 de preuves.
- FRANKLIN (Alfred), *Les anciennes bibliothèques de Paris*, Paris, 1867-1873, 3 vol. in-4° (Histoire générale de Paris).
- FREMAUX (Henri), *La famille d'Etienne Marcel*, dans *Mémoires de la Soc. de l'histoire de Paris*, t. XXX (1903), p. 175-242.
- GUILHERMY (François de), *Itinéraire archéologique de Paris*, Paris, 1855, in-12.
- HALPHEN (Louis), *Paris sous les premiers Capétiens (987-1123), étude de topographie historique*, Paris, 1909, un vol. in-8° de texte et un vol. in-fol. de planches (Bibliothèque d'histoire de Paris).
- HARTMANN (P.), *Conflans près Paris*, dans *Mémoires de la Soc. de l'histoire de Paris*, t. XXXV (1908), p. 1-188.
- LEBEUF (Abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, éd. A. AUGIER et F. BOURNON, Paris, 1883-1893, 6 vol. in-8°.
- LENOIR (Albert), *Statistique monumentale de Paris*, Paris, 1867, un vol. in-4° et un atlas.
- PACHTERE (F.-G. DE), *Paris à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1912, in-4° (Histoire générale de Paris).
- POETE (Marcel), *Une vie de cité, Paris de sa naissance à nos jours*, t. I, *La jeunesse*, Paris, 1924, in-4°.
- QUICHERAT (Jules), *Critique des deux plus anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1865, p. 513-555.
- SAUVAL (Henri), *Histoire et recherches des Antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724, 3 vol. in-folio.

C.) OUVRAGES ET ARTICLES RELATIFS A L'HISTOIRE DU PALAIS DE JUSTICE ET A SES BATIMENTS.

- AUBERT (Marcel), *La date de la dédicace de la Sainte-Chapelle de Paris*, dans le *Bulletin monumental*, t. CVI, 1948, p. 141-143.
- BORRELLI DE SERRES (Colonel), *L'agrandissement du Palais de la Cité sous Philippe le Bel*, dans *Mémoires de la Soc. de l'histoire de Paris*, t. XXXVIII (1911), p. 1-106.
- BOSSUAT (André), *Documents inédits sur l'Horloge du Palais et sur ses gouverneurs au XV^e siècle*, dans *Bull. de la Soc. de l'histoire de Paris*, t. LVI (1929), p. 91-102.

- BOUTARIC (Edgard), *Recherches archéologiques sur le Palais de Justice de Paris, ... depuis l'origine jusqu'à la mort de Charles VI* (1422). (Extr. du t. XXVII des *Mémoires de la Soc. des antiquaires de France*, 1862.)
- BRENET (Michel), *Les musiciens de la Sainte-Chapelle*, Paris, 1910, in-4°.
- CLAIRIN (Emile), *Les agrandissements du Palais sous Philippe le Bel*. (Extr. de la revue *L'Occident*, 1913).
 — *Le Calvaire de la Grand'Chambre du Parlement*, dans la *Nouvelle Revue*, 1921.
 — *Le Palais de Justice d'autrefois*¹, dans la *Nouvelle Revue*, 1921, t. LVI; 1922, t. LVII à LXII; 1923, t. LXIII à LXVIII; 1924, t. LXIX, LXXIII, LXXIV; 1925, t. LXXV, LXXVII, LXXVIII, LXXX; 1926, t. LXXXI, LXXXII, LXXXIII, LXXXV, LXXXVI; 1927, t. LXXXIX à XCII. (Dans le tome XCII se trouve le plan général de la publication.)
 — *La Sainte-Chapelle, de sa fondation à la mort d'Henri IV*, dans la revue *L'Occident*, 1913.
- COURAJOD (Louis), *Les statues d'apôtres de la Sainte-Chapelle de Paris*, dans la *Gazette archéologique*, t. VIII (1883), p. 152-163.
- DELABORDE (H.-F.), *Les bâtiments successivement occupés par le Trésor des Chartres*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXIX (1902), p. 159-172.
 — *Etude sur la constitution du Trésor des Chartres*, Paris, 1909, in-4° (Introd. au t. V des *Layettes du Trésor des Chartres*, Arch. nat., Inventaires et documents).
- DELACHENAL (R.), *Jacques de Chartres, le maître-charpentier de Charles V*, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1917, p. 147-178.
- Documents relatifs aux travaux du Palais de Justice et à la reconstruction de la Préfecture de Police*, Paris, 1858, un vol. in-4° de texte et un vol. in-fol. de planches.
- DUC et DOMMEY, *Rapport sur les antiquités trouvées au Palais de Justice* (1845), dans *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XVIII (1846), p. 331-340.
- ESPEZEL (Pierre d'), *Le Palais de Justice de Paris, château royal*, 5^e éd., Paris, 1938, in-18. (Ouvrage de vulgarisation cité pour mémoire.)
- FORMIGÉ (Jules), communication relative à la Sainte-Chapelle dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1933, p. 89-93.

1. Publication partielle du manuscrit d'Emile CLAIRIN conservé à la Bibl. hist. de la Ville de Paris (ci-dessus, p. 64).

- FOURNIER (Edouard), *Le Palais de Justice et le Pont Neuf*, t. I d'Hoffbauer, *Paris à travers les âges*, Paris, 1875, in-4^o.
- GÉBELIN (François), *La Sainte-Chapelle et la Conciergerie*, 3^e éd., Paris, 1945, in-12.
- JALABERT (M^{lle} Denise), *La flore sculptée de la Sainte-Chapelle*, dans *Bull. archéologique du Comité des travaux historiques*, 1932-1933, p. 739-747.
- LABAT (E.), *Hôtel de la Présidence, actuellement hôtel de la Préfecture de Police, recherches historiques*, Paris, 1844, 32 p. et pl.
- MORAND (L'abbé Sauveur-Jérôme), *Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais*, Paris, 1790, in-4^o.
- NORMAND (Charles), *Rapport sur la découverte du mur antique du Palais de Justice au long du boulevard du Palais*, dans *Commission municipale du Vieux Paris*, année 1914, *Procès-verbaux*, p. 8-11.
- SAUVAN (B.) et SCHMIT (J.-P.), *Histoire et description pittoresque du Palais de Justice, de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle de Paris*, Paris, 1825, in-folio. (Cité pour les planches dont il est orné.)
- SPENCER (M^{me} Jeannette DYER), *Les vitraux de la Sainte-Chapelle de Paris*, dans *Bulletin monumental*, t. XCI (1932), p. 335-407.
- STEIN (Henri), *Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris, notice historique et archéologique*, Paris, in-8^o, 1^{re} éd., 1912 ; 2^e éd. 1927. (C'est la 1^{re} édition que j'ai utilisée ; la 2^e en diffère peu.)
- VALLERY-RADOT (Jean), *Les salles basses du Palais de Justice*, dans *Bulletin monumental*, t. LXXXIV (1925), p. 335-339.
- VALOIS (Noël), *Les statues de la grande salle du Palais*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXX (1905), p. 87-90.
- VIDIER (Alexandre), *Les gouverneurs de l'Horloge du Palais*, dans *Bulletin de la Soc. de l'histoire de Paris*, t. XXXVIII (1911), p. 95-103.
- *Notes et documents sur le personnel, les biens et l'administration de la Sainte-Chapelle du XIII^e au XV^e siècles*, dans *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXVIII (1901), p. 218-383.
- *Le Trésor de la Sainte-Chapelle*, *ibid.*, t. XXXIV (1907), p. 199-324 et XXXVII (1910), p. 184-369.
- VILLAIN (Georges), *Le Palais, études et essais, contribution à son histoire*, dans *Commission municipale du Vieux Paris*, année 1922, *Procès-verbaux*, annexe, IV-71 p. (Cette étude est restée inachevée par suite de la mort de l'auteur.)
- *Rapports et communications*, *ibid.*, année 1909, 1^{re} partie, p. 10-11, 38, 71-72, et 2^e partie, p. 22.
- *Rapport présenté... sur les découvertes faites en février-juin 1910, lors de la construction de la galerie d'accès du Palais de Justice à la station de la Cité*, *ibid.*, année 1914, p. 4-8.

D.) *OUVRAGES RELATIFS AUX INSTITUTIONS ETABLIES
DANS L'ENCLOS DU PALAIS.*

- AUBERT (Félix), *Les huissiers du Parlement de Paris, 1300-1420*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XLVII (1886), p. 370-393.
— *Le Parlement de Paris de Philippe le Bel à Charles VII (1314-1422)*, Paris, 1887-1889, 2 vol. in-8°.
- BOISLISLE (A. M. DE), *Chambre des Comptes de Paris, pièces justificatives pour servir à l'histoire des Premiers Présidents (1506-1791)*, Nogent-le-Rotrou, 1873, in-4°.
- CONSTANS (Germain), *Traité de la Cour des Monnoyes...*, Paris, 1658, 2 parties en 1 vol. in-fol.
- DELACHENAL (R.), *Histoire des avocats au Parlement de Paris*, Paris, 1885, in-8°.
- DESSALLES (Léon), *Le Trésor des Chartes, sa création, ses gardes et leurs travaux, depuis l'origine jusqu'en 1582*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1844, 1^{re} série, t. I, p. 365-461.
- DIÉUDONNÉ (A.), *Sur la véritable date de la création de la Chambre des Monnaies*, dans *Revue numismatique*, 4^e série, t. XXX (1927), p. XXXVIII-XL.
- DUPONT-FERRIER (Gustave), *Nouvelles études sur les institutions financières de la France à la fin du moyen âge. Les origines et le premier siècle de la Chambre ou Cour des Aides de Paris*, Paris, 1933, in-8°.
— *Les origines et le premier siècle de la Cour du Trésor*, Paris, 1936, in 8° (Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes, fasc. 266).
- GRÜN (A.), *Notice sur les archives du Parlement de Paris*, dans *Actes du Parlement de Paris*, 1^{re} série, de l'an 1254 à l'an 1328, par E. BOUTARIC, t. I, p. I-CCXC.
- JASSEMIN (Henri), *La Chambre des Comptes de Paris au XV^e siècle, précédé d'une étude sur ses origines*, Paris, 1933, in-8°.
- LANGLOIS (Ch.-V.), *Registres perdus des archives de la Chambre des Comptes de Paris*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XL (1917), p. 33-399.
- LA ROCHE FLAVIN (Bernard DE), *Treize livres des Parlemens de France...*, Bordeaux, 1617, in-fol.
- LE BARROIS D'ORGEVAL (Baron Gabriel), *Le tribunal de la Connétable de France du XIV^e siècle à 1790*, Paris, 1918, in-8°.
- LENÔTRE (G.), *Le Tribunal révolutionnaire de Paris (1793-1795)*, Paris, 1910, in-8°.
- LEROUX (Edouard), *Le Bailliage du Palais de 1359 à 1712*, dans *Ecole nationale des chartes, Positions des thèses... de 1944*, p. 77-86.

- MAUGIS (Edouard), *Histoire du Parlement de Paris de l'avènement des rois Valois à la mort d'Henri IV*, Paris, 1913-1916, 3 vol. in-8°.
- MÉNARD (Dominique-Antoine), *La Chambre des Comptes de Paris, gravée sous le règne de Louis XV... en l'année 1717*, Paris, in-fol. oblong (exemplaire de la Bibl. des Arch. nat., coté K II 82).
- MIRAULMONT (Pierre DE), *Traicté de la Chancellerie*, Paris, 1610, in-8°.
- PERRICHET (Lucien), *La Grande Chancellerie de France, des origines à 1328*, Paris, 1912, in-8°.
- TESSERAU (Abraham), *Histoire chronologique de la Grande Chancellerie de France*, Paris, 1710, 2 vol. in-fol.

IV. — NOTICE ICONOGRAPHIQUE

Pour exécuter les deux plans joints à notre travail¹, nous avons repéré sur le plan actuel du Palais de Justice les bâtiments du moyen âge et de l'époque moderne, antérieurs aux démolitions du XIX^e siècle, en utilisant les données fournies par les plans du XIX^e siècle qui se trouvent dans l'atlas in-folio des *Documents relatifs aux travaux du Palais de Justice*². Ces données ont été complétées, pour les parties disparues dans l'incendie de 1776, par le *Plan détaillé de la Cité*, de l'abbé Delagrive (Paris, 1754, in-fol.). Ce dernier plan, assez bon pour l'époque, compte tenu des moyens imparfaits dont on disposait alors pour l'exécution des cartes, nécessitait néanmoins une certaine interprétation, dont le mérite revient au cartographe qui nous a prêté son concours, M. Bertin.

Nous allons indiquer brièvement les documents iconographiques qui nous ont le plus servi³.

1. I, plan vers 1292, hors-texte du présent volume; II, plan vers 1360, qui sera donné, avec la fin de notre étude, au tome II des *Mémoires*.

2. La planche I de cet atlas est un plan restitué de l'ancien Palais de Justice, dû à Albert Lenoir. Comme l'auteur n'a donné aucune preuve à l'appui de sa reconstitution, nous avons cru ne devoir signaler ce plan que pour mémoire, sans nous astreindre à le réfuter chaque fois que l'occasion s'en serait présentée.

3. Dans la recherche de ces documents, nous avons pris pour guide l'ouvrage manuscrit d'Alfred BONNARDOT, intitulé *Iconographie du Vieux Paris*, conservé à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris sous la cote FG. ms 745 (4 volumes in-4°). Nous avons également eu recours au fichier iconographique de cette même Bibliothèque et, grâce à l'amabilité de M^{lle} Gircourt, au fichier iconographique et bibliographique du service des Bâtiments civils, à Paris (3, rue de Valois).

A.) VUES GÉNÉRALES.

Parmi les plans de Paris des XVI^e et XVII^e siècles, qui nous présentent sous forme de vue cavalière l'ensemble du Palais, nous avons retenu, comme les plus exacts ¹ : la Grande Gouache (1532-1533)², le plan gravé dit de Saint-Victor et parfois aussi d'Androuet du Cerceau (?) (1550-1551), le plan de Braun (vers 1570 : plus grossier), et le plan de Gomboust (1652). Nous avons joint à notre travail la reproduction d'un fragment du plan de Saint-Victor ³ parce qu'il donne encore une bonne idée du Palais de Philippe le Bel ; le plan de Gomboust, très utile lui aussi, nous montre cependant un Palais bien transformé.

L'estampe de Boisseau, reproduite dans l'ouvrage de Stein, en frontispice, et donnant une vue générale du Palais vers le milieu du XVII^e siècle, est surtout utile en ce qu'elle nous fait connaître l'enceinte orientale bordant la rue de la Barillerie ; elle offre aussi quelques détails intéressants de la Cour du Mai ⁴.

B.) VUES DE DÉTAIL.

I. VUES EXTÉRIEURES.

Pointe ouest de la Cité. — Au premier rang, la fameuse miniature des *Très riches Heures* de Chantilly, commencées pour le compte du duc de Berry par Pol de Limbourg et ses deux frères, entre 1410 et 1416 ⁵ ;

1. Sur la date qu'il faut attribuer aux plans du XVI^e siècle, cf. Maurice DUMOLIN, *La famille du Plan de la Tapisserie* (1524-1608), dans *Etudes de topographie parisienne*, t. I, p. 98-99 (conclusions). Le livre d'Alfred FRANKLIN, *Les anciens plans de Paris* (Paris, 1878, in-4^o) est en partie périmé.

2. L'exemplaire original a disparu dans l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1871 ; il en existe une reproduction photographique (Bibl. nat., Est., AA 7 ; Bibl. hist. ville de Paris, plans.)

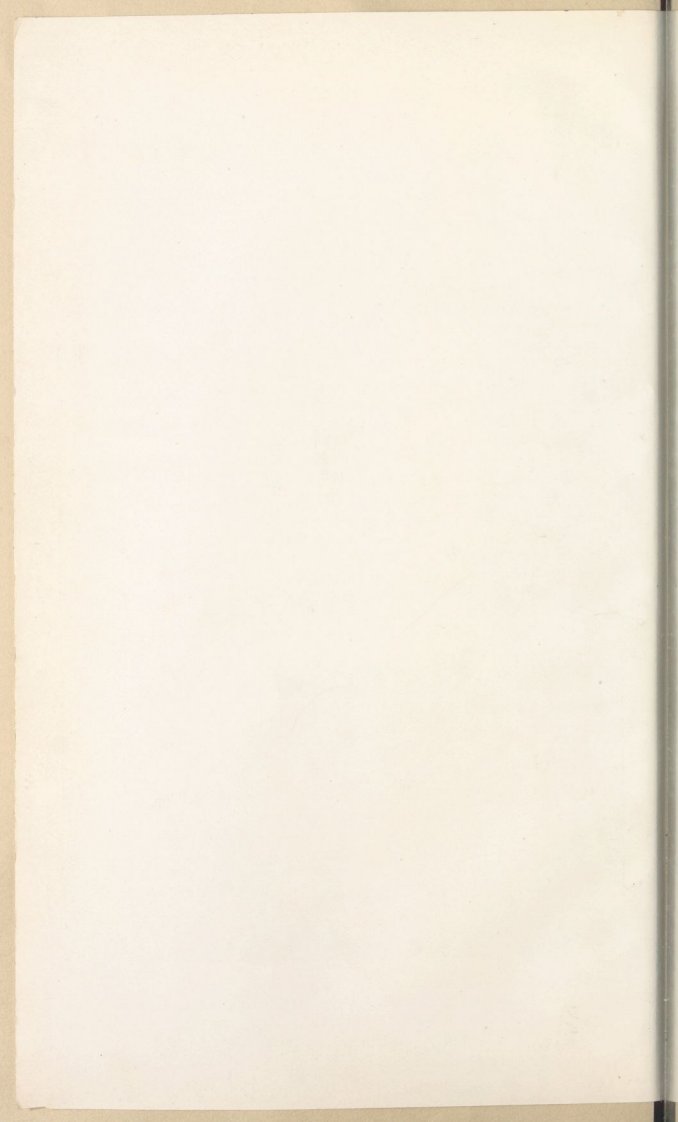
3. Planche VII.

4. Emile CLAIRIN, dans son ouvrage ms., *Histoire de l'île du Palais*, t. I, p. XX-XXIII, a prétendu que cette estampe n'était pas de Boisseau et n'était qu'une reconstitution fantaisiste ; mais les arguments qu'il produit sont sans valeur.

5. Période pendant laquelle ils ont été sûrement au service du duc de Berry (cf. A. DE CHAMPEAUX et P. GAUCHERY, *Les travaux d'art exécutés pour Jean de Berry*, p. 135 et 142 ; et aussi Paul DURRIEU, *Les Très riches Heures du duc de Berry*, Paris, 1904, in-fol.).



IV. VUE DE LA POINTE DU PALAIS DANS LE PREMIER QUART DU XIV^e SIÈCLE.
 Miniature des frères de Limbourg dans les
Très riches Heures du duc de Berry.
 (Chantilly, Bibliothèque du Musée Condé.)



toute la région occidentale du Palais y est figurée, prise de l'Hôtel de Nesle, au sud-ouest, où séjournait le duc de Berry. Bien que cette miniature soit fort connue, nous avons jugé bon d'en donner une reproduction ¹, parce qu'elle est la plus exacte de toutes ; pour mettre en lumière son étonnante fidélité, nous avons placé à côté d'elle une gravure représentant le Logis du Roi avec ses deux tours, et exécutée en 1859 par Bruyère et Delaunoy ². Les miniatures postérieures, inspirées de la précédente et énumérées par Stein ³, mêlent une part de fantaisie à la réalité ⁴.

Front nord du Palais. — Toute la façade septentrionale se trouve figurée à l'arrière-plan dans deux fragments du dessin de la Procession de la Ligue fait par Nicolas Houel vers 1578 (Bibl. nat., Est., Pd. 29 Rés. fol. 1 et 2) ; bien que les contours généraux y soient parfois seulement indiqués, néanmoins quelques détails sont visibles.

Cour du Mai. — Dessin d'Israël Silvestre, gravé par Pérelle : « Vue de la Cour et de la Galerie Dauphine du Palais, à Paris » (Bibl. nat., Est., Ed. 45, fol. 12).

Dessin de C. de Froideau : « Elevation des bâtimens anciens qui formoient l'enceinte de la Cour du Mai au Palais [après l'incendie de 1776] » (Bibl. nat., Est., Ve 53 g Rés. : Coll. Destailleur, t. V, fol. 126 ; — reproduit dans l'ouvrage d'Edouard Fournier).

Dessin de l'architecte Thiéry ou Thierry : il a déjà été reproduit dans l'ouvrage précité de Fournier ; mais nous le donnons également ici ⁵, parce que c'est un document de très grande importance au point de vue archéologique, à la fois fidèle et artistique.

Cour des Hommes de la Conciergerie (ancien Grand Préau.) — Lithographie d'Engelmann, à la fin du livre de Sauvan et Schmit : vue de la partie nord du Grand Préau.

Lithographie d'Alphonse Urruty, d'après un dessin de Collard : vue de presque toute la cour, prise du sud, mais plus réduite que la précédente (vers 1831 : Bibl. nat., Est., Va. 225 c).

1. Planche IV.

2. Planche V. Cf. encore un bois de Félix Thorigny montrant le Logis du Roi et les bâtimens voisins (extrait du *Monde illustré* du 2 septembre 1858 : Bibl. nat., Est., Va 225 b, et Musée Carnavalet, Topogr. de Paris, 4 F).

3. *Le Palais de Justice*, p. 20-21.

4. Signalons encore, pour mémoire, un tableau anonyme du Musée Carnavalet (P 621. — 1574), montrant un projet (non réalisé) du Pont Neuf, avec une vue du Palais de la Cité, prise de l'ouest.

5. Planche VI.

2. VUES INTÉRIEURES.

Grand'Salle : gravure de Jacques I^{er} Androuet Du Cerceau, tirée des *Plus excellents bastimens de France* (1576-1579) (Bibl. nat., Vx. 15, p. 269 : Coll. Lallemand de Betz)¹.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES.

B.E.C. : Bibliothèque de l'École des chartes.

B.S.A.F. : Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.

B.S.H.P. : Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

H.F. : Historiens de France.

M.S.A.F. : Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.

M.S.H.P. : Mémoire de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

Ord. : Ordonnances des rois de France.

1. Il n'existe, à notre connaissance, aucune vue intérieure de la Grand'Chambre du Parlement aux XIV^e et XV^e siècles. Il convient néanmoins de signaler un *Plan géométral de la Grande Chambre*, gravé par Poilly à l'occasion du lit de justice tenu par Louis XV le 12 septembre 1715 (Bibl. nat., Est., Va. 225 f) : la disposition traditionnelle des sièges et du « parc » n'a pas subi de très grands changements au cours des siècles.

PREMIÈRE PARTIE

DÈS ORIGINES A 1285

INTRODUCTION GÉOLOGIQUE ¹

L'emplacement du Palais de Justice semble avoir été longtemps occupé par un bas-fond marécageux. L'île de la Cité s'est formée peu à peu par les alluvions de la Seine, dont le bras le plus important, aux temps préhistoriques, était celui du sud. La pente de ce bras était plus rapide, puisque son cours était moins long : il frappait le côté oriental de la montagne Sainte-Genève ; puis le courant, passant à la rive droite, approfondissait la grève, où il taillait presque à pic les flancs du gravier ancien, cependant que l'alluvionnement recommençait quelque cent mètres en aval sur la rive gauche, où les graviers remaniés se déposaient, recouverts ensuite de ces couches argilo-tourbeuses et limoneuses qui descendent en pente douce du sud-est au nord-ouest de l'île actuelle de la Cité. Les points hauts du sol sablonneux de la Cité devaient se trouver au sud et au sud-est de la rue de Lutèce, dans la direction du parvis Notre-Dame ; de là, la pente du sol naturel descendait vers le nord-ouest, vers le bas-fond marécageux de l'ouest de l'île, déjà constaté par Vacquer sous le Tribunal de Commerce et causé par la présence de limons argileux. Toutefois, il semble que les couches inférieures de sable et le limon du sol soient d'origine plus ancienne et aient été déposées quand le grand bras de la Seine inondait le territoire de sa rive convexe ; par la suite, ce bras a raccourci son méandre et s'est frayé une seconde route plus courte du côté de la grève à travers la région de la

1. Nous avons suivi pour le début l'exposé de F.-G. DE PACHÈRE, *Paris à l'époque gallo-romaine*, p. 13, 14 et notes, 15, 17 et notes, 18 et note.

Cité dont elle a enlevé en partie les limons ; puis, au cours d'une nouvelle période d'alluvionnement, ont été déposées les couches supérieures de sable et de limon dont nous venons de parler ¹.

L'île de la Cité, ainsi créée, non seulement était bien plus petite que la Cité d'aujourd'hui, mais encore était à fleur d'eau ², semblable aux îles basses de la Seine vers Saint-Cloud : ce sont les remblais accumulés par l'homme qui l'ont exhaussée peu à peu, surtout vers son centre. Mais la pointe occidentale, longtemps inhabitée, a été constamment inondée par les crues de la Seine jusqu'à une époque récente : sans parler de l'inondation de 1197 qui fit fuir Philippe Auguste et l'évêque de Paris hors de la Cité ³, ni de celle de 1296 qui recouvrit le jardin du Roi ⁴, les gens des Comptes, au XVII^e siècle encore, se plaignaient que certains de leurs dépôts d'archives, installés à l'ancien rez-de-chaussée de la Chambre des Comptes, fussent périodiquement visités par les eaux du fleuve ⁵ !

Il est fort probable que le vaste marécage qui s'étendait vers le Marché aux Fleurs et le Tribunal de Commerce englobait également toute la pointe occidentale de l'île : Vacquer a relevé, au fond d'une fouille pratiquée à environ 0^m60 à l'est de la grille de la Cour du Mai, une couche de glaise verdâtre qui avait dû être déposée par une eau calme ⁶.

A notre connaissance, on n'a réalisé que peu de coupes géologiques dans cette partie de l'île, en dehors des anciennes berges ;

1. « La Cité est [l'œuvre] du cours d'eau plus récent qui passait devant la Grève » (F.-G. DE PACHTERE, *op. cit.*, n. 1 de la p. 14).

2. Vacquer a retrouvé la berge septentrionale primitive de la Cité du côté ouest du boulevard du Palais : elle descendait avec une pente rapide et régulière depuis le pavillon nord de la Cour du Mai jusqu'à la Seine (Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 85 ; cf. n^{os} 82 et 84 *ter* ; — voir ci-dessous, p. 140).

3. Radulfus DE DICETO, *Ymagines Historiarum*, éd. W. Stubbs, t. II, p. 142-143.

4. *Chronique anonyme...*, dans *H. F.*, t. XXI, p. 134 h.

5. BOISLISLE, *Chambre des Comptes*, notice préliminaire, p. CIX. Les lieux étaient « bas et humides ».

6. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 86. Vacquer précise : « La glaise verdâtre dont il est ici question était semblable à la vase qui se dépose dans nos fontaines filtrantes, mais moins fine... »

c'est regrettable, car elles nous permettraient de contrôler la continuité des diverses couches de terrains correspondant à des périodes historiques successives. Du moins, Vacquer a donné une bonne description géologique des terrains situés auprès de la Cour du Mai, à l'endroit même dont nous venons de parler ¹. Il a relevé, de bas en haut :

1^o la glaise verdâtre précitée, à surface irrégulière ;

2^o au-dessus, une terre noire et grasse, à surface à peu près régulière, mais d'épaisseur variant de 0^m38 à 0^m26, en pente vers le sud. Elle contient des morceaux de tuiles, de briques, de poterie rouge commune, « de très bonne époque » ², des os d'animaux et des veines de charbon. Ce devait être le sol gaulois : peut-être était-il cultivé. Le marécage a donc dû être asséché par les *Parisii* à une époque relativement récente, sans doute peu antérieure à la conquête romaine ;

3^o une couche de glaise plus sablonneuse que la première, avec des veines contenant des matières végétales pourries, de 0^m91 d'épaisseur, à surface indécise et irrégulière, se fondant avec la terre noire supérieure. Elle renferme quelques morceaux de briques et de tuiles romaines à pâte jaune ou rosâtre, « de bonne époque » ³, à la surface. Vacquer s'est demandé avec perplexité si cette glaise n'indiquait pas un nouveau séjour des eaux ; il est infiniment plus probable que c'est un remblai apporté à l'époque gallo-romaine, peut-être jusque dans les derniers siècles de l'Empire : d'ailleurs, Vacquer signale lui-même qu'un mur antique trouvé en 1845 dans la Cour de la Sainte-Chapelle ⁴ était entouré d'une terre argileuse remblayée tout entière à la même époque et lors de la construction de ce mur ⁵ ;

4^o au-dessus du tout, une terre noire plus grasse et plus boueuse que la première, renfermant des tuiles ⁵ et des fragments de vases rouges. Vacquer a relevé ce même terrain ail-

1. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 86 r^o et v^o. Il n'y a malheureusement pas de croquis,

2. Vacquer n'en dit pas davantage.

3. Voir ci-dessous, p. 90-91.

4. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 39, p. 2.

5. Vacquer dit : « des tuiles de la moyenne époque » (?).

leurs : sous la voie conduisant au Grand-Pont ¹ ; au-dessous de la voie la plus ancienne sise sous la rue de la Pelleterie ² ; enfin, au sud, du côté de la Cour de la Sainte-Chapelle ³. Cette couche très caractéristique, grasse, lourde, humide, mêlée de gravois, est qualifiée par Vacquer tantôt de mérovingienne et tantôt de carolingienne, d'après la nature des murs accompagnant ce remblai. Disons plus vaguement que la couche appartiendrait à la période comprise entre le v^e siècle et le xii^e.

Il est intéressant de comparer cette description de Vacquer avec une coupe géologique réalisée par l'inspecteur des fouilles archéologiques Ch. Magne et l'adjoint technique au Service des Carrières A. Citerne, à l'occasion des fouilles de 1910 dans la Cour du Mai ⁴. Ces derniers ont relevé, de bas en haut : une terre très argileuse et gris-verdâtre ; une terre argilo-sableuse dite terre à poisson ; enfin des remblais de terre noire. On voit qu'à cet endroit la première couche de terre noire, paraissant correspondre au sol gaulois, n'existe pas : Vacquer — on l'a vu — en avait signalé l'épaisseur très irrégulière. Du reste, il faut compter avec les bouleversements du sol qui ont eu lieu postérieurement ⁵.

1. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 81. Voir ci-dessous, p. 140.

2. *Ibidem*, n^o 88. Voir ci-dessous, p. 115.

3. *Ibidem*, n^o 81 bis. Voir ci-dessous, p. 86 ; cf. n. 2 de la p. 102.

4. *Comm. Vieux Paris, Procès-verbaux*, 1914, p. 32, pl. II.

5. *Ibidem*, p. 6 : fond de plat à couverture vert-jaunâtre du xvi^e siècle environ trouvé à côté d'une brique d'hypocauste. Cf. aussi Duc et DOMMEY, dans *M.S.A.F.*, t. XVIII (1846), p. 339 (médailles et monnaies modernes retrouvées dans les remblais, avec des débris antiques).

CHAPITRE PREMIER

ÉPOQUES GAULOISE ET GALLO-ROMAINE

I. — *Époque gauloise.*

L'îlot bas de la Cité, grâce à son monticule de sable, se prêtait à l'habitat, et son enceinte d'eaux facilitait la défense. C'est là que les premiers Parisiens s'installèrent : mais, le territoire ordinairement à sec de l'île étant de trop petite étendue, les habitants furent obligés de gagner sur le marais du Marché aux Fleurs, où ils construisirent peut-être des palafittes. Les fouilles du Marché aux Fleurs, en 1906, ont permis de constater l'existence, au-dessous des remblais romains, d'une très faible couche de matériaux brûlés, qu'on a retrouvés plusieurs fois sur d'autres points de l'île en même position stratigraphique. Au-dessous d'elle venait immédiatement un limon caractérisé par la présence à sa partie supérieure de poteries gauloises. Ce niveau de débris calcinés doit donc correspondre à l'incendie volontaire de 52 av. J.-C. ¹. Nous avons dit que Vacquet avait retrouvé ce niveau à l'est de la Cour du Mai et que les Gaulois avaient dû aménager le marécage de la pointe occidentale de l'île. Des fragments de poterie gauloise ont aussi été retrouvés dans des remblais postérieurs ; de ceux-ci l'origine est fatalement incertaine ².

Voilà tout ce que nous pouvons savoir de l'habitat gaulois en cette partie de l'île : il ne devait sans doute guère s'étendre au-delà de la Cour du Mai. Cependant, il ne serait pas à priori impossible qu'il y ait eu une construction militaire celtique (en bois) dans les environs. Lutèce était pour la peuplade des Parisiens un oppidum-refuge, dont la principale défense aurait

1. F.-G. DE PACHTERE, *op. cit.*, p. 18-19 et note 1.

2. Rapport de Georges VILLAIN, dans *Comm. Vieux Paris, Procès-verbaux*, 1914, p. 5, col. 2 et p. 32, pl. II.

pu se trouver dans la partie de l'île défendue par l'eau et le marécage. Il a dû en être de même qu'à Melun, qui fut certainement une forteresse (*Meclodunum*)¹.

2. — *Epoque gallo-romaine.*

Une des principales difficultés de la connaissance du palais pendant cette période provient de la totale absence de méthode avec laquelle les fouilles ont été faites : le creusement d'égouts et de tranchées de fondations a permis de révéler çà et là la présence de murs plus ou moins anciens², mais d'importantes parties du Palais sont encore vierges, — nous voulons parler du sol au-dessous de la salle dite à tort de saint Louis, de la Salle des Gardes et de la Galerie Mercière³. De plus, nous ignorons si des découvertes ont été faites lorsqu'on a creusé les fondations des nouveaux bâtiments de la région occidentale, après l'incendie de 1871 ; toutefois, il nous a semblé, après repérage, que la plupart des anciennes fondations avaient été réemployées pour ces bâtiments, sans de profondes fouilles préliminaires ; elles n'auraient donc pas donné matière à trouvailles.

Il est parfois difficile aussi de déterminer l'âge exact des murs remis au jour, ainsi que l'ont prouvé les discussions au sujet des découvertes faites de 1901 à 1910⁴. Nous pensons, toutefois, que ces discussions portaient en partie à faux parce

1. M. Hubert estime que, dès l'époque celtique, il y a eu une forteresse (*dunum*) à la pointe occidentale de l'île de Melun (communication verbale).

2. Pour la localisation des principaux murs retrouvés, voir plan hors-texte (I).

3. Il se peut toutefois que, lors de la construction de ces bâtiments, au moyen âge, les murs antiques qui les avaient précédés aient été détruits, comme il est arrivé à certaines substructions de l'édifice Soufflot (le Château Hautefeuille des chansons de geste), qui furent démolies à deux reprises, pour permettre la construction de l'enceinte de Philippe Auguste puis l'exécution des travaux de défense de 1358. (F.-G. DE PACHTERE, *op. cit.*, p. 59, note 1, et p. 60, avec la bibliographie.)

4. Querelles Ch. Normand-Ch. Sellier et Ch. Normand-G. Villain, dans *Comm. Vieux Paris, Procès-verbaux, passim*.

que les érudits n'avaient pas assez pris soin de repérer exactement les murs retrouvés ¹.

a) *Haut-Empire*. — On sait que, sous le Haut-Empire Lutèce s'est doublée d'une ville neuve sur la rive gauche avec très probablement, un *forum* rue Soufflot ². Cela ne veut pas dire que la vie publique ait déserté la Cité, qui a dû rester centre religieux (la plupart des sculptures ayant rapport aux cultes en proviennent : on n'a presque rien trouvé de tel sur la rive gauche) et administratif. On peut penser que les « autorités » romaines se sont d'abord installées dans l'île et ont dû toujours y rester en partie ³. Il y a donc toutes chances pour qu'un monument public important ait existé dès le début de l'occupation romaine à l'emplacement du futur Palais de Justice, et qu'il y soit resté jusqu'au Bas-Empire, siège des magistratures principales, résidence officielle éventuelle des autorités de passage. Par là s'expliquerait que, plus tard, Julien y ait eu sa résidence fortifiée, vers 360.

1. Nous avons repéré sur un plan cadastral au 1/500 tous les murs signalés par Vacquer et par A. Lenoir (tant dans la pl. I des *Documents relatifs aux travaux du Palais de Justice*, que dans la feuille X du *Plan archéologique de Paris*), ainsi que les vestiges retrouvés au début du xx^e siècle. Le plan général du Paris gallo-romain au 1/3.000, dessiné par Vacquer, complété et publié par F.-G. DE PACHTERE à la fin de son *Paris à l'époque gallo-romaine*, était d'échelle trop réduite pour nous être utile. Nous publierons ultérieurement notre plan de repérage avec les coupes, les élévations et les photos ou dessins relatifs aux murs retrouvés. Le plan joint à cet article (I) a dû être simplifié pour des raisons de lisibilité.

Pour le repérage des murs retrouvés dans les fouilles à l'angle du quai des Orfèvres et du boulevard du Palais, en 1901, 1908 et 1909, nous disposons heureusement d'un excellent instrument de travail : un plan inédit d'A. Citerne, adjoint technique au service des carrières (échelle : 1/500), conservé à la Bibl. hist. de la Ville de Paris (Comm. Vieux Paris, Inspection des fouilles, en tête du carton « Fouilles dans la Cité, 1908-1910-1911 »).

2. F.-G. DE PACHTERE, *op. cit.*, p. 59-65.

3. Communication de M. P.-M. Duval, directeur des fouilles du Palais des Thermes. Cf. ci-dessus, article du même auteur, p. 16.

Quoi qu'il en soit, on a trouvé, en 1848, les restes d'un édifice romain, remarquable par la solidité de la maçonnerie, la régularité de l'appareil et les enduits peints qui couvraient encore une partie des murailles ¹ : à ces signes, on a reconnu un travail des premiers siècles de l'Empire. Cet édifice s'étendait non seulement dans la cour de la Sainte-Chapelle, à peu près sur l'emplacement du bâtiment de la Police Correctionnelle, mais encore sous le trottoir du boulevard du Palais, où Vacquer a découvert, lors du creusement d'un égout tout le long de la façade du Palais et à 0^m60 de celle-ci (1859), deux murs, l'un de 0^m88 et l'autre de 1^m03 d'épaisseur, ne reposant pas sur des libages et bâtis plus bas que d'autres murs — situés plus au sud et paraissant du IV^e siècle au plus tôt ; le remblai noirâtre sur lequel ces derniers étaient fondés recouvrait les premiers ². Est-ce au même édifice qu'appartenaient deux autres murs, rencontrés cette fois du côté de l'ancienne Chambre des Comptes, l'un au sud, de 0^m98 d'épaisseur, et l'autre au nord, de 1^m37 d'épaisseur, celui-ci voisin d'un remblai contenant des fragments de tuiles romaines plates et creuses ? Nous ne saurions en décider, car Vacquer se borne à dire que ces murs sont construits en moellons à bain de mortier très dur ³. En 1845, les architectes Duc et Dommey ayant, en creusant les fondations du Parquet du Procureur de la République, dégagé un tronçon d'enceinte du IV^e siècle ⁴, on en retira divers frag-

1. A. LENOIR, *Statistique monumentale*, pl. IX (cf. aussi trois croquis de Vacquer ayant servi à établir cette planche, dans Coll. Th. Vacquer, carton VI, doss. 6, nos 53-55 et 60). *Explication des pl.*, p. 12. Voir aussi un dessin au lavis des panneaux peints dans la Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 50. Ces panneaux ont été transportés au Musée de Cluny.

2. Coll. Th. Vacquer, *ibidem*, n^o 81 bis et 82, 87. Vacquer appelle mur C et mur D ces murs du Haut-Empire. Pour les murailles postérieures, voir ci-dessous, p. 92, n. 8.

3. Coll. Th. Vacquer, *ibidem*, n^o 29 (murs D et F). Mais il convient de relever que ces murs étaient situés respectivement à 1^m68 et 1^m70 au-dessous du pavé, donc plus profondément que les murs voisins (voir p. 94 et n. 5).

4. Voir ci-dessous, p. 90-91.

ments antiques parmi lesquels ¹ figuraient des tuiles de couverture et de recouvrement, des débris de tuyaux de chauffage, etc., et surtout douze morceaux d'enduits de décoration intérieure offrant des restes de fresques dans les tons rouges, noirs et jaunes (quelques-unes ornées de feuillages peints en vert). Il est bien probable que ces enduits au moins provenaient, pour la plupart, du même bâtiment du Haut-Empire et avaient été remployés, vers la fin de l'Empire, lors de la construction de l'enceinte. Cette enceinte coupe les murs découverts en 1848 ². D'autre part, Vacquer signale dans la salle située derrière le mur à panneaux peints, et à l'ouest de celui-ci, une couche de charbons sur lesquels il a remarqué de la tuile affaissée ; charbons et tuile représentent une toiture incendiée ³ ; l'édifice aurait donc été détruit par un incendie. Incendie non imputable aux Barbares, si l'on admet, avec Pachtere, que la Cité ait échappé à leurs dévastations : on n'y retrouve pas, en effet, ce même niveau d'incendie qu'on repère sans cesse sur la rive gauche : l'île put sans doute s'isoler en coupant ses ponts ⁴. Vacquer, ayant retrouvé contre le mur peint de la salle en question un fragment d'astragale d'un chapiteau dorique semblable à ceux qu'il avait retrouvés sous le rempart, en concluait même qu'à l'époque où l'on construisit le rempart, ce mur peint se voyait à découvert et que, peut-être, l'édifice dont il dépendait existait encore ⁵.

b) *Bas-Empire*. — Après les invasions du III^e siècle, Lutèce s'entoura d'un rempart. Construit sans doute à la fin de ce siècle, il existait, en tout cas, au moment où Julien habitait Paris,

1. DUC et DOMMEY, *Rapport adressé à M. le Préfet de la Seine sur les antiquités romaines trouvées au Palais de Justice dans le courant des mois de juin et juillet 1845*, dans *M.S.A.F.*, t. XVIII (1846), p. 331-340 ; plan des fouilles, p. 338. Résumé dans H. STEIN, *op. cit.*, p. 2 et 3.

2. A. LENOIR, *op. cit.*, p. 12 et pl. IX.

3. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 61.

4. F.-G. DE PACHTERE, *op. cit.*, p. 116.

5. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 61 (12 juillet 1848). Il est intéressant de noter que, suivant l'opinion de Vacquer, les chapiteaux dont il parle provenaient des arènes de Lutèce.

de 358 à 360. Ce mur embrassait tout le circuit de l'île, mais il est très distant du rivage actuel, de 20 à 35 mètres ¹. Nous ne pensons pas, cependant, comme semble le faire Pachtere, que les habitants aient abandonné une partie de leur sol en dehors de l'enceinte ; nous croyons, en effet, à la suite de M. Blanchet, que les remparts situés au bord de l'eau étaient toujours établis de manière à laisser le moins de berge possible à l'ennemi ² ; nous sommes ainsi conduit à admettre que l'île était réellement plus petite alors qu'aujourd'hui, et ne s'est agrandie depuis que par les alluvionnements. La population presque entière s'était concentrée dans l'île, et les troupes romaines y furent rassemblées pour former une garnison. L'administration militaire dut donc construire de nouveaux édifices ³ pour loger cette garnison et ses commandants. Depuis l'article de Camille Jullian ⁴, on a complètement abandonné la tradition médiévale qui faisait des Thermes dits de Cluny la demeure de César, puis des empereurs du IV^e siècle ; on ne doute plus que le palais militaire et impérial où logea Julien n'ait été à l'emplacement du Palais de Justice. Tous les arguments, sans être décisifs chacun en particulier, appuient cette localisation.

Signalons notamment que dans les anciennes cités gallo-romaines, les palais de Justice actuels sont souvent assis, au moins en partie, sur la muraille antique (Autun, Meaux, Nevers, Sens, Auxerre, etc.) ⁵ ; ces édifices servaient à la fois de donjon et de citadelle.

1. F.-G. DE PACHTERE, *op. cit.*, p. 142-143.

2. A. BLANCHET, *Les enceintes romaines de la Gaule*, p. 77-78. L'empereur Julien, parlant de sa chère Lutèce dans son *Misopogon*, dit que c'est une petite ville, formée par une île peu considérable que la muraille environne tout entière d'une ceinture. Cf. C. JULLIAN, *Date de l'enceinte gallo-romaine de Paris*, dans *Rev. ét. anc.*, t. IV, 1902, p. 44.

3. F.-G. DE PACHTERE, *op. cit.*, p. 149.

4. C. JULLIAN, *Le Palais de Julien à Paris*, communication dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1902, p. 14-17. Textes et bibliographie dans F.-G. DE PACHTERE, *op. cit.*, p. 152-153.

5. A. BLANCHET, *op. cit.*, p. 277, et C. JULLIAN, communication citée, p. 16.

Mais quelle était la superficie de ce palais militaire, et surtout où se trouvait la limite occidentale de l'enceinte romaine de la Cité ? Pour répondre à cette question, il faut connaître la manière dont étaient bâtis les murs de cette époque. Les fondations de ces murs du Bas-Empire étaient constituées par de gros blocs superposés, auxquels étaient mêlés des débris de monuments de divers genres (inscriptions, tronçons de colonnes, etc.) arrachés aux édifices laissés hors du rempart. Au-dessus de cette base de blocs irréguliers s'élevait le noyau de la muraille, constitué par un blocage de pierres, ou de cailloux roulés, noyés dans un bain de mortier très dur. Enfin, le revêtement extérieur était construit en pierres cubiques ¹. Or, les fouilles de 1784, de 1845, de 1848 et de 1910 ont précisément permis de relever le long du boulevard du Palais plusieurs tronçons d'un mur de ce genre, situés exactement dans le prolongement l'un de l'autre ².

L'origine du mur découvert en 1907, lors de la démolition des maisons situées à l'angle du boulevard du Palais et du quai des Orfèvres (mur formant le fond de ces maisons, parallèlement au boulevard) a provoqué de vives discussions entre Charles Sellier et Charles Normand ³. Sellier, croyant que l'enceinte de Philippe le Bel passait dans la direction de la rue de la Sainte-Chapelle (aujourd'hui disparue) ⁴, voyait dans le mur en question le vestige d'une enceinte qui aurait été construite par le prévôt Hugues Aubriot sous Charles V, au-delà de celle de Philippe le Bel. Normand, qui avait découvert le mur en question, affirmait, de son côté, qu'il était dans le prolongement des tronçons de la muraille antique. En réalité, c'est bien un mur du moyen âge : les marques de tâcherons qu'on a aperçu en divers points de ce mur ne laissent aucun

1. A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. V, 1^{re} partie, 1931, chap. XII. Les murs du Haut-Empire sont au contraire sans remploi, qu'ils soient minces ou épais.

2. Voir ci-dessous, p. 90-91 et suiv.

3. *Comm. Vieux Paris, Procès-verbaux*, 1907, p. 222-224, 414 et 415.

4. Cf. le plan d'Albert Lenoir (pl. I des *Documents relatifs aux travaux du Palais de Justice*).

doute à cet égard ¹ ; il faisait partie de l'enceinte médiévale du Palais, car c'était le mur de la façade de la maison attachée à la charge de trésorier de la Sainte-Chapelle ². Néanmoins, Normand a eu raison, selon nous, de croire à l'origine gallo-romaine des murs trouvés en 1784, 1845, 1848 et 1910 ³. En effet, l'enceinte médiévale, surtout dans sa partie centrale, ne se trouvait pas à l'alignement actuel du Palais, mais plus en avant vers l'est, le mur extérieur étant sous la chaussée du boulevard du Palais et le mur intérieur sous le trottoir ⁴, tandis que le mur antique se trouve à l'ouest de l'alignement actuel ⁵.

Dès avant 1784, lorsqu'on faisait les fondations du pavillon sud de la Cour du Mai, on avait découvert des restes de corniches et de colonnes ⁶ ; en 1784, au cours des fouilles entreprises pour élever le nouveau bâtiment attenant au sud à ce pavillon, on découvrit, vis-à-vis du chevet de la Sainte-Chapelle, des fondations antiques placées à environ 10 pieds (3^m25 à peu près) de profondeur ; parmi les matériaux qui composaient ces fondations figurait notamment le célèbre cippe gallo-romain aux quatre faces décorées de figures de divinités ⁷. En 1845,

1. *Comm. Vieux Paris, Procès-verbaux*, 1907, p. 224.

2. Voir ci-dessous, Troisième partie, chap. II, § 8, et plan II. Cette clôture et la Maison du Trésorier ont été élevées vers la fin du règne de Philippe le Bel. Sellier et Normand se sont singulièrement trompés en affirmant que ce mur était dans le prolongement exact du tronçon découvert par Duc et Dommey en 1845.

3. *Comm. Vieux Paris, Procès-verbaux*, 1907, p. 414, 415, et 1914, p. 8-11.

4. Vacquer a retrouvé sous le côté occidental du boulevard du Palais, à 0^m60 au minimum de l'alignement actuel des bâtiments du Palais, la tour sud de la porte Saint-Michel de l'enceinte médiévale, ainsi que l'escalier à vis accolé à l'ouest de la tour nord de la même porte (cf. plan de Delagrive ; Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, nos 35 et 81 v° ; plans à la fin de l'ouvrage de Fournier).

5. Voir notre plan (I) et celui de F.-G. de Pachtere.

6. Note de Pasumot, ingénieur du Roi, dans le *Journal de Paris*, 14 septembre 1784, n° 258, p. 1093. M. Blanchet a bien voulu nous signaler cette précieuse note.

7. *Ibidem*, p. 1092. ESPÉRANDIEU (*Recueil général des bas-reliefs*, t. IV, n° 3143, 4 photos) a eu le tort d'affirmer, sur la foi de Grivaud de

les architectes Duc et Dommey, en creusant les fondations du Parquet du Procureur de la République, immédiatement à l'ouest du bâtiment construit à partir de 1784, découvrirent, à 2^m95 de profondeur, un tronçon de muraille analogue au précédé¹. Dans la deuxième assise de libage de ce mur, en face de la moitié nord de l'abside de la Sainte-Chapelle, on rencontra de nombreux fragments d'architecture gallo-romaine² tandis qu'en face de la moitié sud on trouvait la plus grande partie des médailles, poteries et tuiles qui furent alors cataloguées³; dans des remblais plus à l'ouest, une troisième fouille mit à jour un conduit de brique de 0^m25 de large et de 0^m34 de haut⁴. Ces substructions étaient fondées sur un terrain argileux qui avait été tout entier remblayé⁵. En 1847-1848, l'édification du Tribunal de police correctionnelle, plus au sud, sur une partie de la Cour de la Sainte-Chapelle, fit ren-

la Vincelle, que le dé d'autel avait été trouvé vers août 1784 en démolissant l'une des piles de l'ancien Pont-au-Change, près de l'Horloge du Palais. Cf. JOLLOIS, *Mémoire sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris*, dans *Mém. présentés... à l'Acad. des Inscr.*, 2^e série, I (1845), p. 56 et surtout pl. I; et A. LENOIR, *Statistique monumentale de Paris*, p. 14. Il est dangereux de vouloir rechercher l'emplacement primitif de ce dé d'autel, avant son emploi dans la muraille du IV^e siècle. Aucun plan de repérage ne nous donne, malheureusement, la position exacte du ou des murs alors mis au jour.

1. Rapport adressé à M. le Préfet de la Seine sur les antiquités romaines trouvées au Palais de Justice dans le courant des mois de juin et juillet 1845, réimpr. dans *M.S.A.F.*, t. XVIII (1846), p. 331-340. Cf. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^{os} 39, 40 et 43. Il est visible que c'est Vacquer qui a fourni à Duc et Dommey les éléments de leur rapport. Il se pourrait que le mur retrouvé en 1784 sous le bâtiment au sud du pavillon de la Cour du Mai soit le même que le mur dégagé en 1845, car ce dernier collait étroitement aux fondations occidentales du bâtiment précité.

2. Parmi eux, Vacquer signale une pierre qui était identique à une autre, retrouvée par la suite, qui fermait le bahut du mur de clôture sud du *forum*(?) de la rue Soufflot (Coll. Th. Vacquer, *ibid.*, n^o 40).

3. Rapport cité, n^{os} 9 à 20, etc. Sur les médailles et monnaies, voir ci-dessous, p. 101.

4. Rapport cité, p. 339. Dans cette fouille furent trouvées en même temps des médailles et monnaies modernes.

5. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 39, p. 2.

contrer de nombreuses substructions de diverses époques ¹ : en dehors de l'édifice du Haut-Empire, que nous avons déjà signalé ², et de la chapelle Saint-Michel, du moyen âge ³, la plus grande partie des murs retrouvés constituaient les restes d'un bâtiment très important, probablement militaire, et étaient fondés sur libages ⁴. L'un des murs, se dirigeant du nord vers le sud, se trouvait dans le prolongement exact du tronçon de 1845. Il rejoignait au sud un autre mur, orienté est-ouest, dont les fondations étaient constituées par des fûts de colonnes et des bases ⁵. En 1859, Vacquer retrouva, dans le prolongement de ce dernier, vers l'est, sous la partie occidentale du boulevard du Palais, un tronçon de mur de même orientation, lui aussi assis sur des fûts de colonnes et des bases ⁶. Ces rapprochements imposent à l'esprit la conclusion que nous sommes ici en présence du rempart méridional de la Cité ⁷. En 1859 encore, Vacquer releva, à 5^m20 au nord du rempart, une autre muraille, de 2^m79 de large, à laquelle se rattachait à angle droit un mur venant du nord ; tous deux étaient également fondés sur libages ⁸, et devaient faire partie

1. A. LENOIR, *Statistique monumentale de Paris*, pl. IX, XII à XIV et XXIV ; *explication des pl.*, p. 12, 15, 17-18 et 29.

2. Voir ci-dessus, p. 86. En noir sur la pl. IX d'A. Lenoir.

3. Voir ci-dessous, II^e partie, chap. II. En grisé sur la pl. IX.

4. En teinte sombre sur la pl. IX.

5. On trouva un sarcophage antique au fond d'un des caveaux aménagés contre ce mur, sous une maison de la Cour de la Sainte-Chapelle. (A. LENOIR, *op. cit.*, p. 16 et pl. XIII.) La maison, qui fut alors démolie, était évidemment l'une des anciennes demeures canoniales dépendant de la Sainte-Chapelle.

6. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 81 bis v^o ; cf. croquis de repérage, n^o 81 bis r^o.

7. D'ailleurs, au cours des fouilles de 1908 et 1909, qui ont été poussées depuis le quai des Orfèvres, au sud, jusqu'aux abords immédiats des fouilles de 1848, au nord (cf. le plan de repérage d'A. Citerne), aucun mur gallo-romain n'a été rencontré.

8. Coll. Th. Vacquer, *ibid.*, n^{os} 81 bis r^o et v^o, et 86 (grand égout du boulevard, sept. 1859). Ces murs étaient posés sur un remblai noirâtre qui recouvrait d'autres murs, plus au nord encore, du Haut-Empire (voir ci-dessus, p. 86) ; leur mortier était maigre et de couleur nankin

du même ensemble que les murs retrouvés en 1847-1848 ¹. Au nord, dans la Cour du Mai, deux autres tronçons, appartenant certainement au même mur que ceux de 1845 et 1848, bien qu'ils n'aient pas exactement la même direction, ont encore été découverts, l'un en 1851, par Vacquer, à environ 5^m50 à l'ouest de la grille de la Cour du Mai ², et l'autre, en 1910, tout près de la Grand'Salle (aujourd'hui Salle des Pas Perdus) ³. La muraille, en supposant son tracé prolongé vers le nord, irait, en s'inclinant légèrement, se confondre avec les fondations de l'ancienne façade orientale de la Grand'Salle.

Quelles conclusions tirer de cet exposé ? Ce mur gallo-romain n'était pas la limite occidentale du rempart de la Cité (car l'édifice du Haut-Empire, par exemple, se serait alors trouvé partiellement en dehors du rempart ⁴) ; il n'était pas non plus, dans ses parties méridionale et centrale, la clôture du palais de Julien (car il était entouré de constructions à l'est et à l'ouest ⁵) : sur un point, entre le pavillon sud de la Cour du Mai et le Tribunal de police correctionnelle, la muraille pourrait bien avoir servi de limite à une cour intérieure de ce palais, à l'emplacement de la Cour de la Sainte-Chapelle ⁶. Nous examinerons plus loin le cas de la façade orientale de la Grand'Salle.

1. Bâtiment probablement militaire cité ci-contre, p. 92.

2. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n° 60. La tranchée, dirigée est-ouest, rencontra, à partir de notre tronçon, un mur mal appareillé et sans doute postérieur, puis un autre mur en grand appareil, d'au moins 1^m40 d'épaisseur, à 12^m70 de la grille de la cour, peut-être contemporain de notre enceinte.

3. Rapport de Georges Villain, dans *Comm. Vieux Paris, Procès-verbaux*, 1914, p. 4-8, et p. 32, pl. I et II. On a laissé subsister, visible, une partie de ce mur avec ses libages tout à côté de la galerie d'accès qui va de la Cour du Mai à la station du métro « Cité ». Le tronçon était fondé sur un remblai argileux, dit terre à poisson.

4. Sellier avait formulé cette objection (*Comm. Vieux Paris, Procès-verbaux*, 1907, p. 223).

5. Cf. les murs découverts en 1784 et en 1859; voir ci-dessus, note 2.

6. Il ne semble pas qu'il y ait eu, de ce côté, d'autres murs plus à l'ouest : cf. ci-dessus, p. 91 et n. 4 et ci-dessous, n. 3 de la p. 99.

Il nous est possible de suivre assez longtemps le tracé du rempart méridional : en comparant le plan des fouilles de 1848 avec le plan de Delagrive, on s'aperçoit tout de suite que l'enceinte se confond avec l'ancien alignement septentrional des demeures canoniales dépendant de la Sainte-Chapelle ¹. Plus à l'ouest, dès 1844, Vacquer avait repéré un autre tronçon ², un peu avant l'axe de l'alignement, sur la Cour de la Sainte-Chapelle, de l'ancien bâtiment contenant la Cour des Comptes (aujourd'hui complètement disparu) ³ ; ce mur, d'environ 1^m55 de large, était construit de moellons liés par un mortier extrêmement dur, et se trouvait voisin d'un aqueduc très ancien en pierres de taille. La tranchée ne fut pas creusée assez profondément pour que les libages de ce fragment de rempart fussent atteints. Plus au nord furent dégagés à la même époque trois murs parallèles, dont deux, au nord et au sud, pourraient être du Haut-Empire ⁴ ; mais le tronçon intermédiaire (large de 1^m22), dont la partie supérieure a été dégagée à une profondeur moins grande que pour les précédents ⁵, remonterait au IV^e siècle seulement. Nous serions en présence d'une construction militaire prolongeant celle qui a été retrouvée en 1848. Au-delà, vers l'ouest, dans la rue de Nazareth (l'un des deux tronçons de l'ancienne rue de Galilée, dont plus rien à présent ne rappelle le souvenir), il est impossible de repérer la continuation du rempart sur le plan de Delagrive : il y a probablement eu de ce côté des bouleversements vers la fin du XIV^e siècle. Mais, plus loin encore, vers le coin des rues de Nazareth et de Jérusalem (cette dernière allant à la Seine), A. Lenoir a noté sur son plan la présence d'une ancienne enceinte qui longeait la première de ces rues, au sud ; Fournier affirme que, peu avant le moment où il écrit, un reste de muraille ayant tous les caractères d'une construction romaine, subsistait

1. Ces demeures étaient séparées de la Cour du Mai par de petites cours (voir pl. VII : plan de Saint-Victor). Cf. n. 5 de la p. 92.

2. Appelé par Vacquer mur C.

3. Coll. Th. Vacquer, t. XXI, doss. 63, n^o 29 et carton VI, doss. 6, n^o 56.

4. Voir ci-dessus, p. 86 et n. 3.

5. 1^m10 au-dessous du pavé (mur E de Vacquer).

au coin de la rue de Jérusalem¹. Ces deux témoignages sont pleinement confirmés par une découverte faite lorsqu'on appropria, vers 1862-1864, une salle sise au rez-de-chaussée d'un bâtiment carré, au coin des deux rues précitées² : on dégaga alors, à la base d'un pilier, une proue de navire qui aurait été un ornement fixé au mur d'un monument dont la nature est impossible à définir et qui se serait trouvé sur l'emplacement du plus ancien palais de l'île (dont il faisait peut-être partie)³.

Mais où passait ensuite cette enceinte à l'ouest de l'île ? Nous sommes malheureusement réduit aux conjectures, faute

1. *Le Palais de Justice et le Pont-Neuf*, p. 3, col. 1.

2. C'est ce bâtiment que l'arc de Nazareth (aujourd'hui au Musée Carnavalet) faisait communiquer avec le bâtiment principal de la Chambre des Comptes.

3. Egarée depuis sa découverte, la proue a été retrouvée par M^{me} Durand-Lefebvre en 1941 et se trouve aujourd'hui au Musée Carnavalet. Elle a fait l'objet d'une première description par READ (*B.S.A.F.*, 1869, p. 71), reproduite par Emile ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs*, t. IV, n^o 3161. Les conclusions de M^{me} DURAND-LEFEBVRE (*B.S.A.F.*, 1945-1947) ont été adoptées par M. P.-M. DUVAL dans la revue *Gallia*, t. V, 1947, fasc. 1, p. 139-140 (*Proues de navires de Paris*). Cette proue taillée dans une pierre blanche ressemblant beaucoup à du marbre, est trop petite pour avoir servi à supporter la retombée d'une voûte, comme les proues de navires provenant du Palais des Thermes (DUVAL, art. cité, p. 123-142).

Nous hésitons à faire état, pour reconstituer le palais du Haut-Empire, de cette proue, ainsi que d'une base de colonne en pierre trouvée en 1848 dans la cour de la Sainte-Chapelle et portant un sillon oblique profond, peut-être dû au frottement d'un câble de bateau (Musée Carnavalet, musée lapidaire : A. P. 85). Comme le rempart du Bas-Empire a été élevé sur des bases formées de fragments sculptés ou de pierres à inscriptions souvent arrachés à des monuments de la rive gauche, il n'est pas certain, à priori, que tel ou tel débris retrouvé dans un mur d'enceinte provienne du proche voisinage. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la base de colonne à sillon a dû faire partie d'un portique bordant l'eau (A. LENOIR, *op. cit.*, p. 16-18), ou plutôt d'une installation portuaire (DUVAL, art. cité, p. 139).

Sur des fragments retrouvés au Palais, mais provenant certainement de la rive gauche, voir ci-dessus, n. 5 de la p. 87 et n. 2 de la p. 91.

Extrait des tomes I-III (1949-1951) des *Mémoires*
publiés par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques
de Paris et de l'Île-de-France

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

